

2017-1766
2017-11-24

MAGNACIDE™ H HERBICIDE

(Acroléine, Stabilisé)

CONTENU SOUS PRESSION
POUR L'USAGE DANS DES CANAUX D'IRRIGATION SEULEMENT

**RESTREINT
DANGER**



EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE



POISON



CORROSIF

PEUT ENDOMMAGER LA PEAU ET LES YEUX

Ce produit doit être accompagné du manuel d'application et de sûreté de produit. Lisez et comprenez l'étiquette et le manuel entiers avant l'utilisation. Toutes les parties de l'étiquette et du manuel de produit sont importantes pour l'usage sûr et efficace de ce produit et doivent être mises en application pendant l'application.

GARANTIE: ACROLÉINE 95%

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 10948
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
(USEPA Reg. No. 10707-9/USEPA Est. No. 10707-CA-005)

CONTENU NET:	Cylindre	198 Litres
	Réservoir	1314 Litres

BAKER HUGHES CANADA COMPANY
GULF CANADA SQUARE, 1000-401 9TH AVE. SW
CALGARY, ALBERTA T2P 3C5

Contact d'urgence (24 Heures Par Jour) +1 800-231-3606
Pour de l'Information sur le produit +1 281-276-5400

PREMIERS SOINS

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INHALATION

- Déplacer la personne vers une source d'air frais.
- Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS

- Enlever tous les vêtements contaminés.
- Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15-20 minutes.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

- Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15-20 minutes.
- Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes, et continuer rincer l'oeil.

EN CAS D'INGESTION

- Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
- Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.
- Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin.
- **NE RIEN ADMINISTRER PAR LA BOUCHE À UNE PERSONNE INCONSCIENTE.**

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume le risque aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner. Les utilisations de l'herbicide MAGNACIDE H peuvent être assujetties à d'autres exigences législatives, comme celles prévues par la *Loi sur les pêches*.

Pendant l'application, un applicateur **qualifié** et **certifié** doit être sur l'emplacement. L'applicateur qualifié et certifié doit contacter un membre de leur organisation au moins toutes les deux heures pendant l'application. Personne est autorisé à participer à l'application à moins qu'elles détiennent un certificat ou une licence approprié d'applicateur de pesticide identifié par l'organisme de réglementation provincial/territorial de pesticide. L'application de pesticide doit se produire et les applicateurs doivent terminer un programme de formation fourni par le titulaire dans les 12 derniers mois. Le programme de formation du titulaire doit comporter, au minimum, la formation sur l'utilisation sûre et efficace de ce produit comprenant toutes les parties de cette étiquette et le manuel d'application et de sûreté de l'herbicide MAGNACIDE H.

Toutes les applications doivent être faites pendant des heures de jour.

Ne dépassez pas 8 applications par point d'application par an. Un point individuel d'application, comme défini, peut se composer des traitements/dégagements multiples dans un canal contigu d'irrigation, pour assurer la lutte contre les mauvaises herbes aquatiques dans tout le canal entier d'irrigation ou une portion du canal.

Un minimum de 14 jours entre les applications doit être respecté.

Les applicateurs doivent marquer ou afficher des enseignes au début et à la fin de chaque section de canal, et autour du périmètre du secteur d'équipement d'application. Des conditions spécifiques des enseignes sont énumérées dans le manuel d'application et de sûreté du produit **sous le MODE D'EMPLOI**.

NATURE DE LA RESTRICTION : Ce produit doit être employé seulement de la manière autorisée; s'adresser aux organismes de réglementation locales de pesticide au sujet des permis d'utilisation qui sont exigés.

UTILISATIONS RESTREINTES

NOTE: L'UTILISATION DE L'HERBICIDE MAGNACIDE H EXIGE L'AUTORISATION PAR UN PERMIS PROVINCIAL. LES PERMIS PROVINCIAUX DOIVENT INCLURE LES SPÉCIFICATIONS DES MESURES SUIVANTES :

- a) **POUR EMPÊCHER L'EAU TRAITÉE QUI CONTIENT L'ACROLÉINE DE METTRE EN DANGER LES POISSONS DANS LES EAUX NATURELLES ET LES RÉSERVOIRS UTILISÉS POUR LA PÊCHE COMMERCIALE ET RÉCRÉATIVE.**
- b) **POUR EMPÊCHER LE DÉGAGEMENT DE L'EAU TRAITÉE DANS DES PIROGUES UTILISÉES POUR LES APPROVISIONNEMENTS EN EAUX DOMESTIQUES ET POUR LE BÉTAIL.**
- c) **POUR INFORMER LES UTILISATEURS DE L'EAU D'IRRIGATION ET LE PUBLIC.**

MODE D'EMPLOI

L'**herbicide de MAGNACIDE H** est un matériel hydrosoluble pour le contrôle des mauvaises herbes et des algues submergées et flottantes dans des canaux d'irrigation seulement. Ce matériel doit être appliqué selon le mode d'emploi du manuel d'application et de sûreté **d'herbicide**

MAGNACIDE H. Des applicateurs doivent être certifiés par la province et doivent également avoir été formés dans la sûreté et l'application **d'herbicide MAGNACIDE H** ou être sous la surveillance de personnel qualifié. Ne pas laisser les animaux de laiterie boire l'eau traitée. Ne pas employer où les eaux couleront dans des sources potentielles d'eau potable. L'eau traitée avec **l'herbicide MAGNACIDE H** doit être employée pour l'irrigation des champs, des récoltes, des jachères ou des pâturages, où l'eau traitée reste dans le champ OU est tenue pendant 6 jours avant d'être déchargé dans les eaux renfermant des poissons ou bien où elle s'écoulera. Ne pas contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ou les habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

PRÉCAUTIONS

DANGEREUX POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

DANGER- CORROSIF

PEUT ENDOMMAGER LES YEUX OU LA PEAU

NE PAS EMPLOYER EN PRÉSENCE D'UNE FLAMME NUE OU UNE ÉTINCÈLE

DANGER. VAPEUR OU LIQUIDE EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE ET IRRITANT. TOXIQUE PAR INHALATION, PAR CONTACT DE LA PEAU OU PAR INGESTION. NE PAS RESPIRER LA VAPEUR. AUCUN CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU, OU LES VÊTEMENTS. GARDER LOIN DU FEU DES ÉTINCELLES ET DES SURFACES CHAUFFÉES.

En installant ou en démontant l'équipement d'application, un respirateur plein visage d'épuration avec des cartouches de vapeur organique (OV) approuvées par l'institut national de la sécurité et la santé au travail (NIOSH) et des gants de caoutchouc butylique doivent être portés. Pour l'inspection visuelle pendant le traitement, des lunettes contre les éclaboussures chimiques doivent être portées. Si le produit est renversé sur l'habillement, les gants, ou les chaussures, les retirer immédiatement et laver complètement avec de l'eau le savon et avant la réutilisation. Utiliser avec une ventilation adéquate.

Nettoyez l'équipement d'application avec des grandes quantités d'eau après utilisation. Si le produit s'est renversé sur l'habillement, les gants, ou les chaussures, les retirer immédiatement et laver complètement avant la réutilisation.

DANGER: L'acroléine, l'ingrédient actif de **l'herbicide MAGNACIDE H**, est fortement réactif chimiquement et forme rapidement des polymères. Si des alcalis (tels que l'ammoniaque et le caustique) ou les acides forts sont mis en contact avec **l'herbicide MAGNACIDE H** dans un système fermé, le produit peut polymériser avec la violence suffisante pour rompre le récipient. N'appliquez pas avec l'équipement utilisé pour des acides et des alcalis. La contamination de **l'herbicide MAGNACIDE H** avec n'importe quels corps étrangers doit être évitée.

Un approvisionnement en carbonate de sodium (alcali minéral) et eau devrait être facilement disponible pour neutraliser **l'herbicide renversé de MAGNACIDE H**. Tous les déversements devraient être confinés et neutralisés avant la disposition. L'eau courante devrait être facilement disponible pour laver le secteur après la neutralisation.

CE PRODUIT DOIT ÊTRE ENTREPOSÉ OU MONTRÉ SÉPARÉMENT DE LA NOURRITURE POUR LES HUMAINS LES ANIMAUX

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux, et les mammifères aquatiques. Garder hors des lacs, des cours d'eau, ou des étangs. Les poissons, les crevettes, et les crabes seront tués aux taux d'application recommandés. Ne pas appliquer où il y a des ressources importantes.

Ne pas appliquer aux eaux naturelles ou aux secteurs de drainage de l'eau où l'écoulement ou l'inondation contaminera les étangs, les lacs, les cours d'eau, les marais, et les estuaires. Ne pas contaminer l'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Appliquer ce produit seulement tel que spécifié sur l'étiquette.

ENTREPOSAGE DES RÉSERVOIRS D'ACROLÉINE

De réservoirs pleins d'acroléine devraient être entreposés dans un secteur bien ventilé, sûr, loin de tous autres produits chimiques. Aucun alcali ou matériaux d'oxydation ne devrait être à proximité. Tout l'appareillage électrique devrait être de la classe 1, Division 2 et correctement mis à la terre.

GARDER LOIN DU FEU, DES ÉTINCELLES, ET DES SURFACES CHAUFFÉES.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

SIGNES ET SYMPTÔMES D'AVERTISSEMENT : L'herbicide liquide MAGNACIDE H

est absorbé par la peau et est particulièrement irritant à n'importe quelle lésion et aux yeux. Les vapeurs agissent principalement sur les muqueuses des yeux et les voies respiratoires.

TRAITEMENT : Traiter la partie exposée comme une brûlure chimique. Rincer complètement les yeux avec de l'eau et traiter symptomatiquement. Les personnes exposées aux vapeurs **d'herbicide MAGNACIDE H** ont une réaction retardée et une irritation des voies respiratoires.

Dans des cas graves, ceci peut progresser à l'oedème pulmonaire. Par conséquent, il est recommandé de maintenir des personnes exposées à **l'herbicide MAGNACIDE H** sous observation pendant 24 heures suivant l'exposition. Si ingéré, les dommages aux muqueuses probables peuvent contre-indiquer l'utilisation d'un lavage gastrique. Les mesures contre le choc circulatoire, la dépression respiratoire et la convulsion peuvent être nécessaires. **NE RIEN ADMINISTRER PAR LA BOUCHE À UNE PERSONNE INCONSCIENTE.**

ÉLIMINATION

Les déchets de pesticide sont très dangereux. L'élimination inappropriée du pesticide, du mélange de pulvérisation, ou de la boue est une violation de loi fédérale. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions sur l'étiquette, s'adresser à l'organisme de réglementation provincial ou au fabricant.

- 1) Fermer la valve, remplacer les prises, et fixer les poignées sur le cylindre ou le réservoir et retourner au fabricant.
- 2) Pour plus de renseignements sur l'élimination du produit non utilisé ou dont on veut se départir, s'adresser à l'organisme de réglementation provincial/territorial ou fabricant S'adresser également à eux en cas de déversement ou pour le nettoyage des déversement.

MAGNACIDE™ H Herbicide
MANUEL D'APPLICATION ET DE SÉCURITÉ

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 10948
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Date de révision du manuel: Mars 2017

Remplace: Février 2012

SVP SIGNER ET RETOURNER

Le manuel application de sécurité de MAGNACIDE H Herbicide ci-joint contient des instructions pour l'usage au sujet de cette étiquette. La loi fédérale exige que l'applicateur ait en sa possession ce manuel. Veuillez accuser réception de ce manuel en signant ci-dessous et en renvoyant cette page à l'adresse inscrite ci-dessous.

Je reconnais également que j'ai avec succès accompli une formation de sécurité et d'application de MAGNACIDE H Herbicide et compris entièrement les techniques présentées.

Alligare LLC c/o Baker Hughes
13 North 8th Street
Opelika, Alabama, 36801

Signature

Date

Société ou organisation

Titre ou capacité

PESTICIDE À USAGE RESTREINT

CE PRODUIT DOIT ÊTRE ENTREPOSÉ OU ÊTRE EXPOSÉ SÉPARÉMENT DE LA NOURRITURE POUR LES HUMAINS OU L'ALIMENTATION POUR ANIMAUX.

POUR LA VENTE AU DÉTAIL ET À L'USAGE SEULEMENT DES APPLICATEURS CERTIFIÉS OU DES PERSONNES SOUS LEUR SURVEILLANCE DIRECTE ET SEULEMENT POUR LES USAGES COUVERTS PAR LA CERTIFICATION DE L'APPLICATEUR CERTIFIÉ.

L'information jointe est fournie par:

(Représentant Alligare LLC)

(Date)

MAGNACIDE™ H HERBICIDE
MANUEL D'APPLICATION ET DE SÉCURITÉ

RESTREINT

POUR L'USAGE DANS DES CANAUX D'IRRIGATION SEULEMENT

LIRE L'ÉTIQUETTE ET CE MANUEL AVANT L'UTILISATION

DANGER



EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE



POISON



CORROSIF

PEUT ENDOMMAGER LES YEUX OU LA PEAU
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 10948
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE: ACROLÉINE.....95%

BAKER HUGHES CANADA COMPANY
GULF CANADA SQUARE, 1000-401 9TH AVE. SW
CALGARY, ALBERTA T2P 3C5

Contact De Secours (24 Heures Par Jour) +1 800-231-3606
Pour L'Information De Produit +1 281-276-5400

TABLEAU DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION.....	2
	A. Propriétés Physiques et Chimiques de MAGNACIDE H Herbicide.....	2
	B. Information Générale sur le Produit.....	2
II.	CONTRÔLE DE LA VÉGÉTATION AQUATIQUE SUBMERGÉE AVEC MAGNACIDE H HERBICIDE	3
	A. Introduction.....	3
	B. Mode D'Action Sur Les Plantes.....	3
	C. Spécificité Des Mauvaises Herbes	3
III.	PRÉCAUTIONS.....	4
	A. Risques aux Humains.....	4
	B. Premiers Soins.....	4
	1. Si Inhalé.....	4
	2. Contact Avec La Peau Ou Les Vêtements	4
	3. Contact Avec Les Yeux	4
	4. Si Avalé	4
	5. Renseignements Toxicologiques	5
	C. Dangers Environnementaux.....	5
IV.	RECOMMANDATIONS POUR LA MANIPULATION APPROPRIÉE DE MAGNACIDE H HERBICIDE . 5	
	A. Sûreté Du Personnel	5
	B. Stockage et Équipement.....	6
	C. Procédure De Contrôle D'Un Déversement.....	6
	1. Informations générales	6
	2. Procédure recommandée pour le traitement des déversements	6
	D. Élimination.....	7
	E. Risque D'Incendie Et De Polymérisation	7
	F. Contrôle D'Incendie Recommandé.....	7
V.	MODE D'EMPLOI.....	7
	A. Critères du Permis Provincial.....	8
	B. L'Application du MAGNACIDE H Herbicide des Récipients	8
	C. MAGNACIDE H Herbicide Choix des Taux de Traitement (Système Métrique).....	9
	Tableau 1. Tableau Des Conditions De Croissance Des Mauvaises Herbes (Système Métrique).....	9
	D. MAGNACIDE H Herbicide Exemples D'Application (Système Métrique).....	10
	Tableau 2. Tableau du débit de l'orifice (Système Métrique).....	13
	Tableau 3. Concentrations de MAGNACIDE H Herbicide (Système Métrique).....	13
	E. MAGNACIDE H Herbicide Choix des Taux de Traitement (Système Anglais).....	14
	Tableau 4. Tableau Des Conditions De Croissance Des Mauvaises Herbes (Système Anglais).....	14
	F. MAGNACIDE H Herbicide Exemples D'Application (Système Anglais).....	15
	Tableau 5. Tableau du débit de l'orifice (Système Anglais)	17
	Tableau 6. Concentrations de MAGNACIDE H Herbicide (Système Anglais).....	17
	G. Programme de Maintenance Préventive	18
VI.	APPLICATION À PARTIR DES CYLINDRES ET RÉSERVOIRS SUR PATINS DE GLISSEMENT ...	18
	A. Instructions Générales.....	18
	B. Directives D'Application	19
	C. Procédure de Fermeture.....	20

VII.	INDEX DE LA MISE EN PLACE DE L'APPLICATION DE MAGNACIDE H HERBICIDE	22
	Figure 1. Mise en Place De L'Application de MAGNACIDE H Herbicide.....	23
VIII.	INDEX DE L'ENSEMBLE D'APPLICATION DE MAGNACIDE H HERBICIDE.....	24
	Figure 2. Ensemble D'Application De MAGNACIDE H Herbicide.....	25
IX.	TRANSPORT DES CONTENANTS DE MAGNACIDE H HERBICIDE	26
X.	RETOUR DES CONTENANTS DE MAGNACIDE H HERBICIDE VIDES	26
	A. Préparez Les Contenants Vides Pour L'Expédition.....	26
APPENDIX A.	RAMENER LE POTENTIEL À L'EXPOSITION DE FAUNE.....	27
APPENDIX B.	MAGNACIDE H HERBICIDE MONITEUR	27
APPENDIX C.	ÉQUIVALENCES DES MESURES D'EAU	28

Liste d'abréviations

pi ³ /s	pied cube par seconde
Pa-s	Pascal-seconde
DOT	Department of Transportation des États-Unis
Gph	gallon par heure
km/h	kilomètres à l'heure
kPa	kilopascal
lbs	livres
lph	litres par heure
m ³ /sec	mètres cube par seconde
mi/h	milles à l'heure
mm	millimètre
mmHg	millimètre de mercure
NIOSH	National Institute of Occupational Safety and Health
OV	vapeur organique
ARLA	Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
Ppm	partie par million
Psig	pression manométrique en lb/po ²
Psi	pression en lb/po ²

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner. Les utilisations de l'herbicide MAGNACIDE H peuvent être assujetties à d'autres exigences législatives, comme celles prévues par la *Loi sur les pêches*.

Pendant l'application, un applicateur qualifié et certifié est doit être sur l'emplacement.

L'applicateur qualifié et certifié doit contacter un membre de leur organisation au moins toutes les deux heures pendant l'application. Personne est autorisé à participer à l'application à moins qu'elles détiennent un certificat ou une licence approprié d'applicateur de pesticide identifiée par l'organisme de réglementation provincial/territorial de pesticide. L'application de pesticide doit se produire et les applicateurs doivent terminer un programme de formation fourni par le titulaire dans les 12 derniers mois. Le programme de formation du titulaire doit comporter, au minimum, la formation sur l'utilisation sûre et efficace de ce produit comprenant toutes les parties de cette étiquette et le manuel d'application et de sûreté de l'herbicide MAGNACIDE H.

Toutes les applications doivent être faites pendant des heures de jour.

Ne dépassez pas 8 applications par point d'application par an. Un point individuel d'application, comme défini, peut se composer des traitements/dégagements multiples dans un canal contigu d'irrigation, pour assurer la lutte contre les mauvaises herbes aquatiques dans tout le canal entier d'irrigation ou une portion du canal.

Un minimum de 14 jours entre les applications doit être respecté.

Les applicateurs doivent marquer ou afficher des enseignes au début et à la fin de chaque section de canal, et autour du périmètre du secteur d'équipement d'application. Des conditions spécifiques d'enseignes sont énumérées dans le manuel d'application et de sûreté de produit sous des MODE D'EMPLOI.

NATURE DE LA RESTRICTION: Ce produit doit être employé strictement selon le mode d'emploi autorisé. S'informer auprès des autorités provinciales pour vérifier si un permis d'utilisation est requis.

À USAGE RESTREINT

NOTE: L'UTILISATION DE L'HERBICIDE MAGNACIDE H EXIGE L'AUTORISATION PAR UN PERMIS PROVINCIAL. LES PERMIS PROVINCIAUX DOIVENT INCLURE LES SPÉCIFICATIONS DES MESURES SUIVANTES:

- a) **POUR EMPÊCHER L'EAU TRAITÉE CONTENANT L'ACROLÉINE DE METTRE EN DANGER DES POISSONS DANS LES EAUX NATURELLES ET LES RÉSERVOIRS UTILISÉS POUR LA PÊCHE COMMERCIALE ET RÉCRÉATIVE.**
- b) **POUR EMPÊCHER LE DÉGAGEMENT DE L'EAU TRAITÉE DANS DES ÉTANGS ARTIFICIELS UTILISÉS POUR LES APPROVISIONNEMENTS EN EAU DOMESTIQUE ET POUR LES ANIMAUX D'ÉLEVAGE.**
- c) **POUR INFORMER LES UTILISATEURS EN AVAL DE L'EAU D'IRRIGATION ET LE PUBLIC.**

MODE D'EMPLOI

L'herbicide MAGNACIDE H est un matériel hydrosoluble pour le contrôle des mauvaises herbes et des algues submergées et flottantes dans des canaux d'irrigation seulement. Ce matériel doit être appliqué selon les directives du Manuel d'application et de sécurité de l'herbicide MAGNACIDE H. Les applicateurs doivent détenir un certificat provincial et avoir été formés pour l'application et la sécurité lors de l'utilisation du l'herbicide MAGNACIDE H ou être sous la supervision de personnes qualifiées.

Ne pas laisser les bovins laitiers boire l'eau traitée. N'employez pas où les eaux s'écouleront dans des sources potentielles d'eau potable. Les eaux traitées avec l'herbicide MAGNACIDE H doivent être employées pour l'irrigation des champs, à savoir des aires de culture, des jachères ou des pâturages, où l'eau traitée restera dans le champ OU contenue pendant 6 jours avant d'être relâchée dans des eaux poissonneuses ou dans des eaux qui s'écouleront vers ces dernières. Ne contaminez pas les approvisionnement d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

I. INTRODUCTION

MAGNACIDE H Herbicide (ingrédient actif: acroéline, stabilisée) est un produit utilisé pour le contrôle des mauvaises herbes et des algues submergées et flottantes dans les canaux d'irrigation. MAGNACIDE H Herbicide est homologué auprès de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) sous le numéro d'enregistrement 10948 suivant la Loi sur les produits antiparasitaires. Les usages légaux de MAGNACIDE H Herbicide sont limités à ceux énumérés sur l'étiquette du produit et ce manuel. Ce manuel présente les informations sur l'application et la manipulation adéquate de MAGNACIDE H Herbicide.

En raison de sa toxicité par inhalation et de son usage aquatique (canaux d'irrigation), MAGNACIDE H Herbicide est classifié en tant que PESTICIDE À USAGE RESTREINT pour la vente au détail, ainsi que pour le seul usage par des applicateurs provinciaux certifiés. L'usage de MAGNACIDE H Herbicide nécessite l'octroi d'un permis provincial. Veuillez contacter l'organisme compétent de votre province ou territoire pour de plus amples informations.

A. Propriétés Physiques et Chimiques de MAGNACIDE H Herbicide

MAGNACIDE H Herbicide est une formule contenant un minimum de 95% (par poids) d'acroléine à titre le matière active. Quelques-unes de ses propriétés physiques et chimiques sont répertoriées ci-dessous.

Formule	(CH ₂ =CH-CHO)
Masse moléculaire	56,06
Apparence	liquide limpide, incolore allant jusqu'à jaune clair
Odeur	aldéhydrique (extrêmement irritant)
Densité à 16 ° C (60 ° F).....	0,847
Livres par gallon à 16 ° C (60 ° F)	3,21 kg (7,06 lb)
Point d'ébullition (@760 mmHg)	53 ° C (127 ° F)
Point de congélation	-87 ° C (-124 ° F)
Humidité absolue	1,93 (air = 1.0)
Point d'éclair	
En vase ouvert	-29 ° C (-20 ° F) (approx.)
En vase clos	-25 ° C (-13 ° F) (approx.)
Limites d'explosivité dans l'air	
Limite minimale.....	2,8% (par volume)
Limite maximale.....	31,0% (par volume)
Solubilité à 20 ° C (68 ° F)	
Acroléine dans l'eau	22% par poids
Eau dans l'acroléine	7% par poids
Pression de vapeur à 35 ° C (95 ° F).....	402,5 mmHg (8.6 psia)
Coefficient d'expansion à 20 ° C (68 ° F)	0,000143 par °C (0,000762 par °F)
Viscosité à 0 ° C (32 ° F) (Abs.)	0,43 Pa-s
Seuil de toxicité (OSHA)	0,1 ppm

B. Information Générale sur le Produit

MAGNACIDE H Herbicide contrôle la végétation submergée et flottante dans les canaux d'irrigation. Les dosages efficaces dans les systèmes d'irrigation ont une portée allant jusqu'à 15 parties par million (ppm); en d'autres mots, 15 parties de MAGNACIDE H Herbicide par 1 000 000 parties d'eau. Dans les systèmes d'irrigation, la lutte contre les mauvaises herbes submergées est obtenue à ces dosages avec des durées d'application se situant entre 30 minutes et 8 heures (consultez le Tableau de concentration de MAGNACIDE H Herbicide, page 13 pour le système métrique et page 17 pour le système Anglais). Toutes les espèces de mauvaises herbes et algues aquatiques submergées apparaissent être susceptibles. Les formes flottantes comme les cressons de fontaine, les jacinthes d'eau et les primevères d'eau sont typiquement incomplètement contrôlées aux dosages étiquetés. Les espèces émergées, comme les quenouilles et les scirpes aquatiques, ne sont pas affectées.

Un équipement d'application à système fermé permet l'introduction de MAGNACIDE H Herbicide dans dans le système d'irrigation avec une manipulation minimum. MAGNACIDE H Herbicide est livré dans des contenants sous pression conformes aux spécifications du Department of Transportation des États-Unis (DOT). Il est directement forcé à travers un doseur vers le canal d'irrigation en utilisant de l'azote de qualité industrielle.

Le MAGNACIDE H Herbicide est disponible dans des cylindres de 198 litres (52.4 gallons) ou dans des réservoirs à patin portatifs de 1 314 litres (347 gallons). Toutes les commandes sont FAB à Taft, en Californie, aux États-Unis. Les frais de transport aller-retour pour les contenants sont compris dans la facturation du produit. Les contenants vides devraient être retournés avec port dû à Taft, en Californie. Les personnes intéressées par l'application commerciales de MAGNACIDE H Herbicide devraient contacter :

Baker Petrolite LLC à travers son distributeur autorisé, Alligare LLC

Téléphone : (334) 741-9383 ou (888)-255-4427 Facsimilé : (334)-741-9395

II. CONTRÔLE DE LA VÉGÉTATION AQUATIQUE SUBMERGÉE AVEC MAGNACIDE H HERBICIDE

A. Introduction

La végétation aquatique est un sérieux parasite de plusieurs cours d'eau au monde. Notamment dans les canaux d'irrigation où les mauvaises herbes et les algues réduisent le débit en dessous de la capacité désignée dans le système. La libre croissance des mauvaises herbes provoque l'élévation du niveau d'eau, augmentant ainsi les chances de débordement et la rupture des canaux. Les mauvaises herbes ramassent la vase et les débris, entraînant ainsi des nettoyages dispendieux périodiques. A l'occasion, ces mauvaises herbes se libèrent, encrassant les déversoirs, les siphons et autres structures de canal. Le contrôle de cette végétation est coûteuse, mais s'avère être un élément nécessaire de la maintenance de ces systèmes. Le processus du contrôle de la végétation aquatique avec MAGNACIDE H Herbicide, tel que décrit dans ce manuel, est un moyen efficace de confronter un grand nombre de ces problèmes.

B. Mode D'Action Sur Les Plantes

MAGNACIDE H Herbicide est une substance générale toxique aux cellules des plantes qui réagit sur des complexes enzymatiques vitaux variés. Les tissus végétaux morts se désintègrent graduellement sans relâcher de larges masses de végétation pour encrasser les structures des canaux. Les mauvaises herbes se désintègrent lentement et disparaissent sur une période allant de 1 à 14 jours, selon la température de l'eau et des espèces de mauvaises herbes aquatiques présentes. Le temps de restauration de la pleine capacité du canal dépendra de la vitesse à laquelle les mauvaises herbes meurent et se désintègrent. Toutefois, certaines augmentations de capacité pourraient être apparentes en seulement quelques heures, pendant que les mauvaises herbes deviennent flasques et s'affaissent dans le lit du.

C. Spécificité Des Mauvaises Herbes

Malgré que le MAGNACIDE H Herbicide semble être toxique pour toutes mauvaises herbes et algues submergées, aucune étude spéciale n'a été menée afin de déterminer la susceptibilité relative des espèces variées. Par contre, parmi les mauvaises herbes aquatiques submergées, des formes

comme la *Zannichellia sp.* et la *Potamogeton crispus* sont plus facilement contrôlées que les formes qui comportent également des feuilles flottantes comme la *P. nodosus* et la *P. illinoiensis*. Ces types sont mieux contrôlés lorsqu'ils sont immatures. Les espèces suivantes ont été contrôlées par les dosages d'utilisation recommandés de l'étiquette.

Mauvaises herbes aquatiques submergées et flottantes:

<i>Callitriche spp.</i>	callitriche
<i>Ceratophyllum demersum</i>	cornifle nageante
<i>Elodea canadensis</i>	élodée du canada
<i>Heteranthera dubia</i>	hétéranthère litigieuse
<i>Lemna gibba</i>	lentille d'eau bossue

<i>Potamogeton crispus</i>	potamot crispé
<i>Potamogeton foliosus</i>	potamot feuillé
<i>Potamogeton illinoensis</i>	potamot de l'Illinois
<i>Potamogeton nodosus</i>	potamot américain
<i>Potamogeton obtusifolius</i>	potamot à feuilles obtuses
<i>Potamogeton pectinatus</i>	potamot pectiné
<i>Potamogeton richardsonii</i>	potamot de Richardson
<i>Najas</i> spp.	naïade
<i>Zannichellia palustris</i>	Zannichellie palustre

Algues:

<i>Anabaena</i> spp.	algue bleu-vert
<i>Chara</i> spp.	chara
<i>Cladophora</i> spp.	algue verte
<i>Hydrodictyon reticulatum</i>	
<i>Navicula pelliculosa</i>	diatomée d'eau douce
<i>Selenastrum capricornutum</i>	algue verte
<i>Skeletonema costatum</i>	diatomée marine
<i>Spirogyra</i> spp.	algue verte

III. PRÉCAUTIONS**A. Risques aux Humains**

DANGER. VAPEUR ET LIQUIDE EXTREMÈMENT INFLAMMABLES ET IRRITANTS. TOXIQUE PAR INHALATION, CONTACT AVEC LA PEAU OU DÉGLUTITION. NE PAS INHALER DE VAPEUR. CORROSIF. PROVOQUE DES DOMMAGES AUX YEUX ET À LA PEAU. NE PAS FAIRE ENTRER EN CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU OU LES VÊTEMENTS. GARDER LOIN DU FEU, DES ÉTINCELLES ET DES SURFACES CHAUDES.

Le liquide MAGNACIDE H Herbicide est absorbé par la peau et est particulièrement irritant à n'importe quelle lésion et aux yeux. La vapeur du MAGNACIDE H Herbicide est extrêmement toxique et est un irritant fort (substance lachrymogène) qui agit principalement sur les muqueuses des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. La concentration de vapeur tolérable à l'humain (0,1- 1 ppm dans l'air) sert à titre d'avertissement de sa présence et est près de la concentration qui peut causer des blessures aux poumons (2-4 ppm). Si vous pouvez sentir la vapeur, ou si vous éprouvez de l'irritation aux poumons ou aux yeux, éloignez-vous de la zone immédiatement. L'inhalation de la vapeur pourrait résulter en des blessures graves et permanentes aux poumons.

B. PREMIERS SOINS

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur la traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

1. En cas d'inhalation

- Déplacer la personne vers une source d'air frais.
- Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.

2. En cas de contact avec la peau ou les vêtements

- Enlever tous les vêtements contaminés.
- Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.

3. En cas de contact avec les yeux

- Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
- Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil.

4. En cas d'ingestion

- Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
- Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.
- Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin.
- Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

5. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Un lavage gastrique pourrait engendrer des lésions aux muqueuses et est donc déconseillé. Les mesures contre le choc circulatoire, la dépression respiratoire et la convulsion peuvent s'avérer nécessaires.

SIGNES ET SYMPTÔMES D'AVERTISSEMENT: Le liquide MAGNACIDE H Herbicide est absorbé par la peau et est particulièrement irritant à n'importe quelle lésion et aux yeux. Les vapeurs agissent principalement sur les muqueuses des yeux et des voies respiratoires. En raison de l'effet lacrymogène extrême qui agit comme un avertissement, la concentration tolérable par l'homme est loin au-dessous de la concentration mortelle minimum.

TRAITEMENT: Traitez la région affectée comme une brûlure chimique. Rincez rigoureusement les yeux avec de l'eau et traitez selon les symptômes. Les personnes exposées aux vapeurs de MAGNACIDE H Herbicide ont une réaction tardive et souffrent d'une irritation des voies respiratoires. Dans des cas graves, cela peut déboucher sur un œdème pulmonaire. Par conséquent, il est recommandé de maintenir les personnes exposées à MAGNACIDE® H Herbicide sous observation pendant 24 heures après l'exposition.

C. Dangers Environnementaux

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux, et les mammifères. Empêcher que le produit n'atteigne les lacs, les ruisseaux et les étangs. Les poissons, crevettes et crabes seront tués aux dosages d'application recommandés. Ne pas appliquer là où des ressources sont importantes. Ne pas appliquer dans des cours d'eau naturels ou dans les zones de drainage où l'écoulement ou l'inondation contaminera des étangs, lacs, ruisseaux, marais maritimes et estuaires. Ne contaminez pas l'eau en nettoyant l'équipement ou en disposant des déchets. N'appliquez ce produit que conformément aux spécifications apparaissant sur l'étiquette.

IV. RECOMMANDATIONS POUR LA MANIPULATION APPROPRIÉE DE MAGNACIDE H HERBICIDE

Cette section a été développée dans le but d'informer l'applicateur des méthodes de manipulation recommandées de MAGNACIDE H Herbicide. Il récapitule l'importance d'un équipement de protection individuelle, du stockage et de l'utilisation adéquat de l'équipement et du contrôle des incendies et des déversements. Toutes les personnes manipulant le MAGNACIDE H Herbicide doivent être formées à fond sur les techniques d'opération correctes. Elles doivent aussi être pleinement familières avec les propriétés du produit et des procédures en cas d'urgence avant même d'effectuer une opération. Baker Petrolite détient un programme de formation et de certification poussé afin de qualifier les applicateurs.

A. Sûreté Du Personnel

S'il est manipulé ou utilisé d'une manière inappropriée, MAGNACIDE H Herbicide est très dangereux, particulièrement le concentré. Lors de l'installation et du démontage de l'équipement d'application, un respirateur d'épuration d'air intégral avec cartouches de protection contre les vapeurs organiques (OV) approuvées par le National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH) et des gants en caoutchouc butyle sont indispensables. Pour l'inspection visuelle l'équipement durant le traitement, des lunettes de protection contre les éclaboussures chimiques doivent être portées. Si le produit se déverse sur les vêtements, les gants ou les chaussures, enlevez les immédiatement et lavez les en profondeur avec de l'eau et du savon avant toute réutilisation. Ne réutilisez pas les chaussures avant qu'elles n'aient été aérées à fond. Appliquez le produit à l'air ambiant avec une aération appropriée. Rescellez le

contenant hermétiquement. Après l'utilisation et avant de manger, boire ou fumer, se laver les mains, les bras et le visage à fond avec de l'eau et du savon. Après chaque journée d'utilisation, lavez les gants, le respirateur et les vêtements contaminés.

Les applicateurs devraient également être à proximité d'eau fraîche en cas d'irritation accidentelle aux yeux ou à la peau causée par les vapeurs ou le liquide du MAGNACIDE H Herbicide. En outre, l'applicateur devrait aussi être à proximité d'un extincteur à poudre de 4,54 kg (10 livres) lorsque travaillant avec le MAGNACIDE H Herbicide. Tout l'équipement mentionné ci-dessus doit être donné pour l'utilisation de l'applicateur pendant chaque application. Le personnel qui peut être impliqué dans le stockage, le transport, l'utilisation, l'élimination ou les interventions d'urgence en rapport avec le MAGNACIDE H Herbicide doit être formé dans les aspects de sûreté et de santé de l'acroléine, y compris, mais non limité à, l'utilisation du matériel de protection personnel, la protection respiratoire les interventions d'urgence.

B. Stockage et Équipement

Stockez les contenants de MAGNACIDE H Herbicide dans un endroit sécurisé, bien ventilé, hors de la portée des enfants, des animaux, de la nourriture pour les humains et les animaux, des engrais et autres produits chimiques. Aucun alcali ou matière comburante ne devrait être près des contenants. Tout l'appareillage électrique doit être de classe 1, Division 2 et correctement mis à la terre. MAGNACIDE H Herbicide a une durée de conservation définie et devrait être utilisé à temps; la rotation des stocks est donc fortement recommandée. Si des contenants partiellement pleins sont conservés d'une saison à l'autre, s'assurer qu'une couverture d'azote de 138-207 kPa (20-30 psig) soit appliquée au contenant. Ne réutilisez pas le contenant vide. Retournez les contenants vides à Baker Petrolite Corporation.

Tout l'équipement utilisé dans un système MAGNACIDE H Herbicide doit être chimiquement compatible. Ceci signifie que les matériaux utilisés dans le système ne doivent pas être réactifs au MAGNACIDE H Herbicide. Tout l'équipement et le matériel doivent être exempts de toute trace de contaminant, spécialement les alcali (comme l'ammoniac et les caustiques) et les acides. La contamination du MAGNACIDE H Herbicide avec ces substances peut causer la rupture du contenant. Toutes les pièces utilisées dans l'ensemble d'application de MAGNACIDE H Herbicide ont été intensivement mises à l'essai pour fins de détermination de compatibilité avec notre produit. Aucune substitution ne devrait être faite sans autorisation de la part de Baker Petrolite.

C. Procédure De Contrôle D'Un Déversement

1. Informations générales

Les déversements de MAGNACIDE H Herbicide peuvent être désactivés en utilisant du carbonate de sodium (cendre de soude). Le carbonate de sodium (sous forme de poudre) devrait être ajouté au déversement suivi d'une dilution avec de l'eau. Ceci polymérisera le déversement en formant un polymère solide inodore. Le polymère désactivé peut ensuite être placé dans des contenants marqués pour l'élimination dans une installation d'évacuation approuvée. Ne jamais vidanger ou permettre les déversements de MAGNACIDE H Herbicide de s'écouler dans les égouts ou conduits d'eau naturels, puisque ceci pourrait résulter en un refoulement biologique des systèmes de traitement, tuer les poissons dans les cours d'eau ou créer un risque de toxicité. Aviser les autorités compétentes tel que requis par la réglementation locale.

2. Procédure recommandée pour le traitement des déversements

1. Tout le personnel répondant au déversement de MAGNACIDE H Herbicide doit avoir complété la formation appropriée.
2. Evacuez tout le personnel non essentiel dans une zone contre le vent.
3. Tout le personnel de décontamination doit porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés.
4. Circonscrivez le déversement en établissant des barrages avec de la terre.
5. Ajoutez du carbonate de sodium (cendre de soude) sous forme de poudre au déversement. Ensuite, diluez avec de l'eau.

6. Lorsque la désactivation est terminée, pelletez le polymère dans des contenants adéquatement marqués pour l'élimination des déchets dans une installation d'évacuation conformément à la réglementation provinciale.
7. Pour de plus amples informations à propos du nettoyage d'un déversement, contactez l'organisme de réglementation provincial ou le fabricant.

D. Élimination

Les déchets de pesticide sont extrêmement dangereux. Une élimination inadéquate d'excès de pesticide, de bouillie de pulvérisation ou de rinçure est une infraction de la Loi fédérale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

E. Risque D'Incendie Et De Polymérisation

MAGNACIDE H Herbicide est un liquide extrêmement volatil. Dans certaines combinaisons avec l'air (2,8-31% par volume), les vapeurs peuvent représenter une explosivité potentielle si des sources d'inflammation sont présentes. Gardez loin des surfaces chauffées, des étincelles et des flammes.

Le MAGNACIDE H Herbicide liquide est extrêmement réactif chimiquement et forme facilement des polymères; cette réaction génère une chaleur excessive. La contamination avec les alcalis ou des acides forts peuvent initier la polymérisation rapide. La contamination avec tout corps étranger doit être évitée. Si le produit est stocké ou manipulé de façon inadéquate, une polymérisation pourrait se produire assez violemment pour rompre le contenant.

MAGNACIDE H Herbicide se polymérise lentement avec la présence d'air. Ainsi, tous les contenants sont emballés avec une couverture d'azote dans le but d'exclure l'air. De l'hydroquinone est ajoutée pour bloquer la polymérisation catalysée par l'oxygène; cependant, l'hydroquinone ne bloque pas la polymérisation catalysée par les alcalis et les acides forts. Pour empêcher la contamination avec l'air pendant l'utilisation, MAGNACIDE H Herbicide doit être pressurisé seulement à partir du contenant au moyen d'azote de qualité industrielle.

F. Contrôle D'Incendie Recommandé

Le MAGNACIDE H est hautement inflammable et produit des vapeurs toxiques. Tout le personnel de lutte contre l'incendie doit porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Du bioxyde de carbone ou des extincteurs à poudre peuvent être utilisés lors de petits incendies. De la mousse anti-alcool est recommandée pour les incendies plus importants. Des systèmes d'extinction à pulvérisation d'eau pourraient être efficaces, si l'eau est utilisée en grande quantité, à savoir au moins 20 volumes d'eau par volume de MAGNACIDE H Herbicide. Utilisez la pulvérisation d'eau pour aider à disperser les vapeurs et à refroidir les contenants.

Remarque: À des températures élevées, comme lors d'un incendie, il existe une possibilité de rupture violente des contenants de MAGNACIDE H Herbicide.

V. MODE D'EMPLOI

L'utilisation de ce produit de manière non conforme aux directives de l'étiquette constitue une infraction de la loi fédérale. MAGNACIDE H Herbicide est un matériel hydrosoluble pour le contrôle des mauvaises herbes et des algues flottantes dans des canaux d'irrigation. L'information contenue dans les pages suivantes de ce manuel assisteront l'applicateur pour la détermination: (1) du taux de traitement requis; (2) la taille de l'orifice appropriée à travers lequel il devrait appliquer le MAGNACIDE H Herbicide; (3) la pression de l'application d'azote qu'il devrait utiliser; et (4) la mise en place et la fermeture appropriée de l'équipement d'application du MAGNACIDE H Herbicide tel que distribué par Baker Petrolite Corporation).

Les applicateurs doivent marquer ou afficher des enseignes au début et à la fin de chaque section de canal, et autour du périmètre du secteur d'équipement d'application (camion, tuyaux et dérapages). Les enseignes affichées autour du secteur d'équipement d'application doivent n'être pas plus de 4.5 mètres de distance. Toutes les enseignes doivent répondre aux exigences suivantes :

- a) Les enseignes seront d'au moins 35 cm par 25 cm de grandeur, et les lettres au moins 7 cm de hauteur, à moins que les enseignes plus petites soient nécessaires parce que le secteur traité est trop petit pour adapter à des enseignes de cette taille. Les lettres seront clairement lisibles.
- b) Les enseignes doivent contenir ce qui suit :
 1. Le mot indicateur « DANGER » et le pictogramme illustrant un crâne surmontant deux os croisés.
 2. Les énoncés «ENTRÉE INTERDIT », «Application de pesticides en cours » et «BAIGNADE INTERDITE ».
 3. La date et l'heure du début de l'application.
 4. La date et l'heure de la fin de l'application.
 5. Le nom du pesticide.
 6. Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'applicateur ou du manipulateur de pesticide.

Les enseignes doivent demeurer affichées pendant l'application et doivent être enlevées pas plus tard que 3 jours après traitement. Seulement un applicateur certifié (ou quelqu'un sous sa surveillance) peut enlever des panneaux d'avertissement.

Les manipulateurs doivent employer un système fermé qui est conçu par le fabricant pour empêcher des expositions cutanées et d'inhalation en enlevant le produit du récipient et en appliquant le produit au-dessous de la surface de l'eau. À n'importe quel point de déconnection, le système doit être équipé d'un débranchement sec ou d'un dispositif d'interruption sec double qui limiteront l'égoutement à pas plus de 2 ml par débranchement. Le système fermé doit fonctionner correctement et être employé et maintenu selon des consignes d'utilisation décrites par le fabricant. Les manipulateurs doivent utiliser les équipements de protection individuelle sur cet étiquetage.

A. Critères du Permis Provincial

L'utilisation du MAGNACIDE H Herbicide requiert l'octroi d'un permis provincial. Les permis provinciaux doivent inclure la spécification des mesures:

- a) pour empêcher l'eau traitée contenant de l'acroléine de mettre en danger les poissons des cours d'eau naturels et les réservoirs utilisés pour la pêche commerciale ou récréative.
- b) pour empêcher la libération de l'eau traitée dans les étangs artificiels utilisés pour l'alimentation en eau domestique et pour les animaux d'élevage.
- c) pour informer les utilisateurs en aval de l'eau d'irrigation et le public.

B. L'Application de MAGNACIDE H Herbicide des Récipients

Le MAGNACIDE H Herbicide est forcé à partir du contenant à l'aide d'azote exempt d'oxygène introduit directement dans le canal sur une période allant de 30 minutes à 8 heures. En raison de son activité élevée contre la végétation submergée, seulement des concentrations allant jusqu'à 15 ppm sont requises pour le contrôle. La quantité de MAGNACIDE H Herbicide requises est principalement déterminée par le volume d'eau et la densité des mauvaises herbes dans le canal, quoique la vitesse, la température et la qualité de l'eau doivent également être considérées. Le débit du canal est généralement déclaré en mètre cube par seconde (m^3 /seconde) ou pied cube par seconde (pi^3 /s) et la quantité du produit utilisé peut être exprimé en termes de ces valeurs. À titre d'exemple, si le

MAGNACIDE H Herbicide est recommandé à 134 litres/m³/sec (1 gallon/pi³/s), ceci signifie qu'un canal défini par un débit de 0,25 m³/seconde (10 pi³/s) nécessitera un total de 33,5 litres (10 gallons) de produit.

Le MAGNACIDE H Herbicide ajouté sur un intervalle de temps, agit en aval du système d'irrigation tel une vague d'eau traitée réagissant avec les mauvaises herbes en se déplaçant. Puisque la vague d'eau traitée baigne les mauvaises herbes en se propageant, la quantité d'herbicide reçue par les mauvaises herbes est, déterminée par (1) sa concentration dans l'eau et (2) par le temps d'exposition. Dans des canaux à débit élevé (vélocité linéaire supérieure à 2,7 km/h ou 1,7 mi/h), des masses de végétation pourraient être compactées ou pliées par l'eau ; l'effet de canaux surviendra et préviendra le libre mouvement des eaux traitées à travers les mauvaises herbes. La même situation pourrait surgir dans des canaux fortement infestés de végétation. Par conséquent, toutes les plantes pourraient ne pas recevoir leur part appropriée d'herbicide disponible et le contrôle serait ainsi moins efficace. Conséquemment, dans les canaux fortement infestés par les mauvaises herbes ou ceux dont le débit est supérieur à 2,7 km/h (1,7 mi/h), les dosages pourraient devoir être augmentés (sans excéder 15 ppm) et/ou la période de temps de traitement devoir être prolongée.

C. MAGNACIDE H Herbicide Choix De Taux De Traitement (Système Métrique)

Cette section fournit des instructions sur comment déterminer les taux appropriés de traitement pour différentes conditions mauvaise herbe dans des systèmes d'irrigation. Le temps d'application est déterminé à la convenance de l'applicateur et de la conception spécifique de système. Le débit du produit chimique est commandé par la taille d'orifice et la pression d'azote. Généralement, la plupart des options de temps d'application commencent par un traitement de quatre heures et des optimisations futures sont déterminées basé sur les résultats spécifiques du canal.

Afin de commencer le calcul des niveaux appropriés de traitement, quatre articles de base d'information doivent être déterminés :

1. Les conditions de croissance des mauvaises herbes dans le canal : Le plus sévères ces conditions de croissance végétative sont, le plus de MAGNACIDE H Herbicide sera requis pour le contrôle. Utiliser le Tableau 1, Tableau Des Conditions De Croissance Des Mauvaises Herbes, pour déterminer les conditions de croissance des mauvaises herbes et les litres de MAGNACIDE H Herbicide par mètre cubique par seconde (m³/s) requis.
2. Vitesse du débit du canal : Le volume d'eau qui passe une section de référence particulière par unité de temps. Habituellement désignées comme mètres cubiques par seconde (m³/s). Calculée selon la profondeur moyenne en mètres multipliée par la largeur moyenne en mètre multiplié par la vélocité linéaire en mètres par seconde.
3. La température (°C) de l'eau à traiter du canal.
4. Durée d'application : Les durées d'application normales se situent entre 30 minutes et 8 heures. Les éléments à considérer dans la sélection d'une durée d'application sont les suivants :
 - a. Durée de contact : Puisque le MAGNACIDE H Herbicide est un herbicide de contact, considérez la vélocité du canal. Dans des canaux à débit élevé (3,2 km/h ou plus), prolongez la durée d'application afin d'assurer un bon contact. Dans des canaux à débit plus lent, réduisez la durée d'application.
 - b. La concentration de MAGNACIDE H Herbicide en parties par million (ppm) qui pourrait être contrôlée en ajustant la durée d'application (en gardant le volume de produit chimique appliqué constant). Les concentrations ne devraient pas excéder 15 ppm.

Après que les 4 articles ci-dessus aient été déterminés, l'applicateur peut calculer l'arrangement de taille d'orifice et de pression d'azote exigé pour conduire le traitement. Les tailles des plaques d'orifice et la pression d'azote sont situées dans le tableau 2. Ce tableau est employé par la lecture à travers les litres par heure de MAGNACIDE H Herbicide calculés à la taille appropriée d'orifice et jusqu'à l'arrangement correct d'azote.

Tableau 1. Tableau Des Conditions De Croissance Des Mauvaises Herbes (Système Métrique)

<u>Code De Condition</u>		<u>MAGNACIDE H Herbicide par m³/s</u>
A	Longueur des algues et potamots inférieure à 150 mm	= 22 litres par m ³ /s
B	Longueur des algues (non flottantes) et	= 33 litres par m ³ /s

	potamots inférieure à 300 mm		
C	Longueur des algues (certaines flottantes) et potamots à 300-600 mm	=	67 litres par m ³ /s
D	Longueur des algues (certaines Flottantes) et potamots matures supérieure à 600 mm	=	134 litres par m ³ /s
E	Conditions paralysées	=	200 litres par m ³ /s

REMARQUE: La température de l'eau affecte aussi la quantité de MAGNACIDE H Herbicide requise pour un traitement efficace. Le MAGNACIDE H Herbicide est moins soluble en eau froide et la réactivité des plantes est réduite. Les conditions ci-dessus sont définies pour des températures supérieures à 15° C. Corrigez les quantités de MAGNACIDE H Herbicide requises pour un traitement efficace comme suit:

Température de l'eau		Augmentation de Quantité de MAGNACIDE H Herbicide	
13,1° C	- 15° C		20%
10,1° C	- 13° C		50%
10° C ou inférieure			100%

La concentration de MAGNACIDE H Herbicide ne devrait pas excéder 15 ppm. Après que l'applicateur ait calculé le taux d'application pour un traitement efficace, une vérification du Tableau 3 doit être faite afin de s'assurer que la concentration donnée n'excède pas 15 ppm. Dans les situations où un ajustement de température à été fait, l'applicateur doit utiliser la formule suivante pour déterminer la concentration en ppm et assurer que le taux de traitement n'excède pas 15 ppm.

$$\frac{\{(\text{Nombre total de litres de MAGNACIDE H Herbicide}) / \text{Débit du canal en m}^3/\text{s}\} \times 14,1}{\text{durée d'application (minutes)}} = \text{ppm (Concentration de MAGNACIDE H Herbicide)}$$

Alternativement, si un traitement est sélectionné basé sur une concentration en ppm désiré dans l'eau, la formule suivante peut être utilisée pour déterminer le taux d'application.

$$\text{Litres par heure (lph) MAGNACIDE H Herbicide} = \text{m}^3/\text{s} \times 4,25 \times \text{MAGNACIDE H Herbicide (en ppm)}$$

D. MAGNACIDE H Herbicide Exemples D'Application (Système Métrique)

Les deux exemples suivants aideront l'applicateur à développer de l'expertise pour déterminer les des taux de traitement pour des applications appropriées.

Exemple A:

1. Conditions de croissance des mauvaises herbes : Certaines algues et plantes d'étang d'une longueur de 250 mm.
2. Vitesse du débit canal de 1,42 m³/s.
3. Température de 18° C.
4. Durée d'application de 3 heures.

Étape 1

En consultant le Tableau 1. Tableau Des Conditions De Croissance Des Mauvaises Herbes (Système Métrique), nous déterminons une condition **B** ou 33 litres de MAGNACIDE H Herbicide par m³/s. **REMARQUE** : La température est supérieure à 15° C.

Étape 2

Déterminez la quantité totale de MAGNACIDE H Herbicide requise pour un traitement efficace: Multipliez la vitesse de débit du canal (m³/s) par le code de condition de croissance des mauvaises herbes (MAGNACIDE H Herbicide par m³/s) pour trouver le total des litres de MAGNACIDE H Herbicide requis.

$$1,42 \text{ m}^3/\text{s} \times 33 \text{ litres MAGNACIDE H Herbicide par m}^3/\text{s} = \text{Total de 46,9 litres de MAGNACIDE H Herbicide}$$

Étape 3

Déterminez les litres de MAGNACIDE H Herbicide requis par heure. Divisez le total des litres de MAGNACIDE H Herbicide (calculé à l'étape 2) par la durée d'application (3 heures).

Total de 46,9 litres de MAGNACIDE H Herbicide divisé par 3 heures = 15,6 lph de MAGNACIDE H Herbicide

Étape 4

Déterminez la taille appropriée de l'orifice et les paramètres de la pression d'azote pour ce taux de traitement. Reportez-vous au Tableau 2, tableau du débit de l'orifice. Trouvez le nombre de litres par heure de MAGNACIDE H Herbicide ou le nombre le plus près dans le tableau. Lisez la colonne de gauche pour trouver la taille de l'orifice et lisez jusqu'en haut de la ligne pour trouver les paramètres de pression d'azote appropriés. Nous déterminons que 15.5 lph est le nombre le plus près de 15.6 lph et localisons la taille de l'orifice et les paramètres de pression d'azote:

Taille de l'orifice, pouces

0,025

Paramètres de pression, psig

25 psig

Étape 5

Vérifier le Tableau 3 pour assurer que le taux de traitement n'excède pas 15 ppm. Localisez 3 heures sur la colonne de temps d'application et lisez à travers jusqu'à la Condition B (étape 1) pour déterminer que le taux de traitement est de 2,6 ppm.

Exemple B:

1. Conditions de la croissance des mauvaises herbes: Algues flottantes et potamots flottants d'une longueur de 300 mm à 600 mm.
2. Vitesse du débit du canal de 3,40 m³/s.
3. Température de 13,9° C.
4. Durée d'application de 4 heures.

Étape 1

En consultant le Tableau 1. Tableau Des Conditions De Croissance Des Mauvaises Herbes (Système Métrique), nous déterminons la condition **C** ou 67 litres de MAGNACIDE H Herbicide par m³/s. **REMARQUE:** Une température de l'eau de 13,9o C requerra une augmentation de 20% du taux de traitement.

Étape 2

Déterminez la quantité totale de MAGNACIDE H Herbicide requise pour un traitement efficace: Multipliez la vitesse de débit du canal (m³/s) par le code de condition de croissance des mauvaises herbes (MAGNACIDE H Herbicide par m³/s) pour trouver le total des litres de MAGNACIDE H Herbicide requis. En raison d'une température de l'eau inférieure à 16° C, nous augmenterons le total des litres de MAGNACIDE H Herbicide de 20%.

3,4 m³/s X 67 litres de MAGNACIDE H Herbicide par m³/s = 227 litres MAGNACIDE H Herbicide

Ajustement de Température:

227 litres MAGNACIDE H Herbicide X 0,20 = 45,4 litres

227 litres + 45,4 litres = Total de 272 litres MAGNACIDE H Herbicide requis

Étape 3

Déterminez les litres MAGNACIDE H Herbicide requis par heure: Divisez le total des litres de MAGNACIDE H Herbicide (calculé à l'étape 2) par la durée d'application (4 heures).

Total de 272 litres MAGNACIDE H Herbicide/4 heures = 68.1 lph de MAGNACIDE H Herbicide

Étape 4

Déterminez la taille appropriée de l'orifice et les paramètres de la pression d'azote pour ce taux de traitement. Reportez-vous au Tableau 2. Tableau du Débit de l'Orifice. Trouvez le nombre de litres par heure de MAGNACIDE H Herbicide ou le nombre le plus près dans le tableau. Lisez la colonne de gauche pour trouver la taille de l'orifice et lisez jusqu'en haut de la ligne pour trouver les paramètres de pression d'azote appropriés. Nous déterminons que 70,0 lph est le nombre le plus près de 68,1 lph et localisons la taille de l'orifice et les paramètres de pression d'azote :

<u>Taille de l'orifice, pouces</u>	<u>Paramètres de pression, psig</u>
0,045	50 psig

Étape 5

Pour déterminer tous les litres de MAGNACIDE H Herbicide à employer basé sur la valeur du Tableau 2, multipliez les litres par l'heure de MAGNACIDE H Herbicide par tout le temps d'application.

70 litres par heure MAGNACIDE H Herbicide X 4 heures = 280 total litres MAGNACIDE H Herbicide

Employez la formule de calcul de ppm pour assurer le taux d'application n'excédera pas 15 ppm.

$$\frac{\{(280 \text{ total litres de MAGNACIDE H Herbicide}) / 3,4 \text{ m}^3/\text{sec}\} \times 14,1}{240 \text{ minutes (temp d'application)}} = 4,8 \text{ ppm MAGNACIDE}$$

H

Herbicide

Tableau 2. Tableau du Débit de L'orifice (Système Métrique)

Taille l'orifice (pouces)	Paramètres de la pression d'azote									
	6 psig	8 psig	10 psig	15 psig	20 psig	25 psig	30 psig	40 psig	50 psig	60 psig
	Litres per Heure									
0,014	2,5	2,7	3,2	4,0	4,5	4,9	5,3	6,1	7,2	7,9
0,016	3,2	3,7	4,0	4,9	5,7	6,4	7,2	8,3	9,1	9,8
0,020	4,9	5,7	6,1	7,9	9,1	10,2	10,6	12,5	14,0	15,1
0,025	7,9	8,7	9,8	12,1	14,0	15,5	17,0	19,3	22,3	22,7
0,030	10,6	12,5	14,0	17,4	20,1	22,3	24,2	27,6	32,2	34,8
0,035	14,8	17,0	19,3	23,5	27,3	29,9	34,8	39,7	42,0	47,3
0,045	24,2	26,5	32,2	39,7	44,7	49,6	53,7	62,5	70,0	79,5
0,055	37,1	42,0	46,9	56,8	64,3	75,7	83,3	94,6	90,8	114,0
0,070	56,8	64,3	79,5	94,6	106,0	121,0	133,0	151,0	174,0	185,0
0,081	79,5	90,8	102,0	125,0	144,0	159,0	178,0	201,0	227,0	246,0

Tableau 3. Concentrations de MAGNACIDE H Herbicide (Système Métrique)

Concentrations de MAGNACIDE H Herbicide Débit des Canaux d'Irrigation Concentration en ppm à des vitesses variées de litres/m ³ /s					
Durée d'application	Conditions mauvaises herbes A	Conditions mauvaises herbes B	Conditions mauvaises herbes C	Conditions mauvaises herbes D	Conditions mauvaises herbes E
	m ³ /s 22	m ³ /s 33	m ³ /s 67	m ³ /s 134	m ³ /s 200
ppm					
30 Minutes	10,0	-	-	-	-
1 Hour	5,0	7,8	-	-	-
2 Hours	2,6	3,9	7,8	-	-
3 Hours	1,7	2,6	5,2	10,4	-
4 Hours	1,3	2,0	3,9	7,9	11,8
6 Hours	-	1,3	2,6	5,2	7,9
8 Hours	-	1,0	1,9	3,9	5,9

E. MAGNACIDE H Herbicide Choix De Taux De Traitement (Système Anglais)

Cette section fournit des instructions sur comment déterminer les taux appropriés de traitement pour différentes conditions de mauvaise herbe dans des systèmes d'irrigation. Le temps d'application est déterminé à la convenance de l'applicateur et de la conception spécifique de système. Le débit du produit chimique est commandé par la taille d'orifice et la pression d'azote. Généralement, la plupart des options de temps d'application commencent par un traitement de quatre heures et des optimisations futures sont déterminées basé sur les résultats spécifiques du canal.

Afin de commencer le calcul des niveaux appropriés de traitement, quatre articles de base d'information doivent être déterminés :

1. Les conditions de croissance des mauvaises herbes dans le canal: Le plus sévères ces conditions de croissance végétative sont, le plus de MAGNACIDE H Herbicide sera requis pour le contrôle. Utiliser le Tableau 1, Tableau Des Conditions De Croissance Des Mauvaises Herbes, pour déterminer les conditions de croissance des mauvaises herbes et les litres de MAGNACIDE H Herbicide par pied cubique par seconde (pi^3/s) requise.
2. Vitesse du débit du canal: Le volume de d'eau qui passe une section de référence particulière par unité de temps. Elle s'exprime habituellement en pieds cubiques par seconde (pi^3/s). Calculée selon la profondeur moyenne en pieds multipliée par la largeur moyenne en mètre multiplié par la vitesse linéaire en pieds par seconde.
3. La température ($^{\circ}\text{F}$) de l'eau à traiter du canal.
4. Durée d'application : Les durées d'application normales se situent entre 30 minutes et 8 heures. Les éléments à considérer dans la sélection d'une durée d'application sont les suivants :
 - a. Durée de contact : Puisque le MAGNACIDE H Herbicide est un herbicide de contact, considérez la vitesse du canal. Dans des canaux à débit élevé (2 mi/h ou plus), prolongez la durée d'application afin d'assurer un bon contact. Dans des canaux à débit plus lent, réduisez la durée d'application.
 - b. La concentration de MAGNACIDE H Herbicide en parties par million (ppm) qui pourrait être contrôlée en ajustant la durée d'application (en gardant le volume de produit chimique appliqué constant). Les concentrations ne devraient pas excéder 15 ppm.

Après que les 4 articles ci-dessus aient été déterminés, l'applicateur peut calculer l'arrangement de taille d'orifice et de pression d'azote exigé pour conduire le traitement. Les tailles des plaques d'orifice et la pression d'azote sont situées dans le tableau 2. Cette table est employée par la lecture à travers les litres par heure de MAGNACIDE H Herbicide calculés à la taille appropriée d'orifice et jusqu'à l'arrangement correct d'azote.

Table 4. Tableau Des Conditions De Croissance Des Mauvaises Herbes (Système Anglais)

Code de condition		MAGNACIDE H Herbicide par pi^3/s
A	Longueur des algues et potamots inférieure à 6 pouces	= 0,17 gallons par pi^3/s
B	Longueur des algues (non-flottantes) et potamots inférieure à 12 pouces	= 0,25 gallons par pi^3/s
C	Longueur des algues (certaines flottantes) et potamots à 12-24 pouces	= 0,50 gallons par pi^3/s
D	Longueur des algues (certaines flottantes) et potamots matures supérieure à 24 pouces	= 1,00 gallons par pi^3/s
E	Condition paralysée	= 1.50 gallons par pi^3/s

REMARQUE: La température de l'eau affecte aussi la quantité de MAGNACIDE H Herbicide requise pour un traitement efficace. Le MAGNACIDE H Herbicide est moins soluble en eau froide et la réactivité des plantes est réduite. Les conditions ci-dessus sont définies pour des températures supérieures à 60° F. Corrigez les quantités de MAGNACIDE H Herbicide requises pour un traitement efficace comme suit:

Température de l'eau	Augmentation de Quantité de MAGNACIDE H Herbicide
60° F -55° F	20%
55° F -50° F	50%
50° F or below	100%

La concentration de MAGNACIDE H Herbicide ne devrait pas excéder 15 ppm. Après que l'applicateur ait calculé le taux d'application pour un traitement efficace, une vérification du Tableau 6 doit être faite afin de s'assurer que la concentration donnée n'excède pas 15 ppm. Dans les situations où un ajustement de température à été fait, l'applicateur doit utiliser la formule suivante pour déterminer la concentration en ppm et assurer que le taux de traitement n'excède pas 15 ppm.

$$\frac{\{(Nombre\ total\ de\ litres\ de\ MAGNACIDE\ H\ Herbicide)\ / Débit\ du\ canal\ en\ pi^3/s\} \times 1884}{durée\ d'application\ (minutes)} = ppm\ (Concentration\ de\ MAGNACIDE\ H\ Herbicide)$$

Alternativement, si un traitement est sélectionné basé sur une concentration en ppm désiré dans l'eau, la formule suivante peut être utilisée pour déterminer le taux d'application.

$$\text{Gallons par heure (gph) MAGNACIDE H Herbicide} = pi^3/s \times 0,032 \times \text{MAGNACIDE H Herbicide (en ppm)}$$

F. MAGNACIDE H Herbicide Exemples D'Application (Système Anglais)

Les deux exemples suivants aideront l'applicateur à développer de l'expertise pour déterminer les taux de traitement pour des applications appropriées.

Exemple A:

1. Conditions de croissance des mauvaises herbes : Certaines algues et plantes d'étang d'une longueur de 10 pouces.
2. Vitesse du débit canal de 50 pi³/s.
3. Température de 65° F.
4. Durée d'application de 3 heures.

Étape 1

En consultant le Tableau 4. Tableau Des Conditions De Croissance Des Mauvaises Herbes (Système Anglais), nous déterminons une condition **B** ou 0,25 gallon de MAGNACIDE H Herbicide par pi³/s. **REMARQUE** : La température est supérieure à 60° F.

Étape 2

Déterminez la quantité totale de MAGNACIDE H Herbicide requise pour un traitement efficace: Multipliez la vitesse de débit du canal (pi³/s) par le code de condition de croissance des mauvaises herbes (MAGNACIDE H Herbicide par pi³/s) pour trouver le total des gallons de MAGNACIDE H Herbicide requis.

$$50\ pi^3/s \times 0,25\ \text{gallons MAGNACIDE H Herbicide par pi}^3/s = \text{Total de 12,5 gallons de MAGNACIDE H Herbicide}$$

Étape 3

Déterminez les gallons de MAGNACIDE H Herbicide requis par heure. Divisez le total de gallons de MAGNACIDE H Herbicide (calculé à l'étape 2) par la durée d'application (3 heures).

$$\text{Total de 12,5 gallons de MAGNACIDE H Herbicide divisé par 3 heures} = 4,2\ \text{gph de MAGNACIDE H Herbicide}$$

Étape 4

Déterminez la taille appropriée de l'orifice et les paramètres de la pression d'azote pour ce taux de traitement. Reportez-vous au Tableau 5. Tableau du Débit de l'orifice. Trouvez le nombre de gallons par heure de MAGNACIDE H Herbicide ou le nombre le plus près dans le tableau. Lisez la colonne de gauche pour trouver la taille de l'orifice et lisez jusqu'en haut de la ligne pour trouver les paramètres de pression d'azote appropriés. Nous déterminons que 4,1 gph est le nombre le plus près de 4,2 gph et localisons la taille de l'orifice et les paramètres de pression d'azote:

Taille de l'orifice, pouces

0,025

Paramètres de pression, psig

25 psig

Étape 5

Vérifier le Tableau 3 pour assurer que le taux de traitement n'excède pas 15 ppm. Localisez 3 heures sur la colonne de temps d'application et lisez à travers jusqu'à la Condition B (étape 1) pour déterminer le taux de traitement est de 2,6 ppm.

Exemple B:

1. Conditions de la croissance des mauvaises herbes: Algues flottantes et potamots flottants d'une longueur entre 12 et 24 pouces.
2. Vitesse du débit du canal de 120 pi³/s.
3. Température de 57° F.
4. Durée d'application de 4 heures.

Étape 1

En consultant le Tableau 4. Tableau Des Conditions De Croissance Des Mauvaises Herbes (Système Anglais), nous déterminons la condition B ou 0.5 gallon de MAGNACIDE H Herbicide par pi³/s **REMARQUE:** Une température de l'eau de 57o F requerra une augmentation de 20% du taux de traitement.

Étape 2

Déterminez le volume total de MAGNACIDE H Herbicide requis: Multipliez la vitesse de débit du canal (pi³/s) par le code de condition de croissance des mauvaises herbes (MAGNACIDE H Herbicide par pi³/s) pour trouver le total des gallons de MAGNACIDE H Herbicide requis. En raison de la température inférieure à 60° F, nous augmenterons le total des gallons de MAGNACIDE H Herbicide de 20%.

120 pi³/s X 0,5 gallons de MAGNACIDE H Herbicide par pi³/s = 60 gallons MAGNACIDE H Herbicide

Ajustement de Température:

60 gallons MAGNACIDE H Herbicide X 0,20 (pour la température de l'eau) = 12 gallons

60 gallons + 12 gallons = Total de 72 litres MAGNACIDE H Herbicide requis

Étape 3

Déterminez les gallons de MAGNACIDE H Herbicide par heure: Divisez le total de gallons de MAGNACIDE H Herbicide (calculé à l'étape 2) par la durée d'application (4 heures).

Total de 72 gallons MAGNACIDE H Herbicide/4 heures = 18 gph de MAGNACIDE H Herbicide

Étape 4

Déterminez la taille appropriée de l'orifice et les paramètres de la pression d'azote pour ce taux de traitement. Reportez-vous au Tableau 5. Tableau du Débit de l'Orifice. Trouvez la vitesse calculée à l'étape 3 en gallons par heure de MAGNACIDE H Herbicide ou le nombre le plus près dans le tableau. Lisez la colonne de gauche pour trouver la taille de l'orifice et lisez jusqu'en haut de la ligne pour trouver les paramètres de pression d'azote appropriés. Nous déterminons que 18 gph est le nombre le plus près de 18,5 gph et localisons la taille de l'orifice et les paramètres de pression d'azote :

Taille de l'orifice, pouces

0,045

Paramètres de pression, psig

50 psig

Étape 5

Pour déterminer tous les gallons de MAGNACIDE H Herbicide à employer basé sur la valeur du Tableau 5, multipliez les gallons par heure de MAGNACIDE H Herbicide par tout le temps d'application.

18,5 gallons par heure MAGNACIDE H Herbicide X 4 heures = 74 total gallons MAGNACIDE H Herbicide

Employez la formule de calcul de ppm pour assurer le taux d'application n'excédera pas 15 ppm.

{(74 total gallons de MAGNACIDE H Herbicide) / 120 cfs} X 1884

240 minutes (temp d'application)

= 4,8 ppm MAGNACIDE H Herbicide

Tableau 5. Tableau du Débit de L'orifice (Système Anglais)

Taille de l'orifice (pouces)	Paramètres de la pression d'azote									
	6 psig	8 psig	10 psig	15 psig	20 psig	25 psig	30 psig	40 psig	50 psig	60 psig
	Gallons per Heure									
0,014	0,65	0,72	0,85	1,05	1,2	1,3	1,4	1,6	1,9	2,1
0,016	0,85	0,98	1,05	1,3	1,5	1,7	1,9	2,2	2,4	2,6
0,020	1,3	1,5	1,6	2,1	2,4	2,7	2,8	3,3	3,7	4,0
0,025	2,1	2,3	2,6	3,2	3,7	4,1	4,5	5,1	5,9	6,3
0,030	2,8	3,3	3,7	4,6	5,3	5,9	6,4	7,3	8,5	9,2
0,035	3,9	4,5	5,1	6,2	7,2	7,9	9,2	10,5	11,1	12,5
0,045	6,4	7,0	8,5	10,5	11,8	13,1	14,2	16,5	18,5	21,0
0,055	9,8	11,1	12,4	15,0	17,0	20,0	22,0	25,0	27,0	30,0
0,070	15,0	17,0	21,0	25,0	28,0	32,0	35,0	40,0	46,0	49,0
0,081	21,0	24,0	27,0	33,0	38,0	42,0	47,0	53,0	60,0	65,0

Tableau 6. Concentrations de MAGNACIDE H Herbicide (Système Anglais)

Concentrations de MAGNACIDE H Herbicide					
Débit des canaux d'irrigation					
Concentration par ppm à des vitesses variées de gallon/pi ³ /s					
Durée d'application	Condition des mauvaises herbes A	Condition des mauvaises herbes B	Condition des mauvaises herbes C	Condition des mauvaises herbes D	Condition des mauvaises herbes E
	Gal/pi ³ /s 0.17	Gal/pi ³ /s 0.25	Gal/pi ³ /s 0.50	Gal/pi ³ /s 1.0	Gal/pi ³ /s 1.5
ppm					
30 Minutes	10,0	-	-	-	-
1 Hour	5,0	7,8	-	-	-
2 Hours	2,6	3,9	7,8	-	-
3 Hours	1,7	2,6	5,2	10,4	-
4 Hours	1,3	2,0	3,9	7,9	11,8
6 Hours	-	1,3	2,6	5,2	7,9
8 Hours	-	1,0	1,9	3,9	5,9

G. Programme de Maintenance Préventive

Des études dans des secteurs variés ont déterminé que la méthode de contrôle de mauvaises herbes aquatiques la plus efficace et la plus économique est l'utilisation d'un programme de maintenance préventive. Les programmes de maintenance préventive requièrent l'usage de moins d'herbicide. Les meilleurs résultats d'application seront également obtenus lorsque les mauvaises herbes sont immatures donc plus sensibles. Ce programme consiste à:

1. Effectuer une série d'applications de MAGNACIDE H Herbicide pendant la saison d'irrigation, afin que les mauvaises herbes aquatiques ne soient jamais autorisées à atteindre la condition «problématique».
2. La première application de MAGNACIDE H Herbicide devrait être effectuée dès qu'une croissance de mauvaises herbes aquatiques apparaît (conditions de la croissance de mauvaises herbes **A** ou **B**). Cette croissance surviendra normalement entre 3 et 6 semaines suivant la réception par le canal d'une alimentation en eau constante.
3. La deuxième application, ainsi que les applications subséquentes, devraient être effectuées à intervalles, selon la nouvelle croissance des mauvaises herbes aquatiques. La nouvelle croissance dépend de plusieurs variables, comme les températures de l'eau et de l'atmosphère, les espèces de plantes aquatiques, la turbidité des eaux, la qualité de l'eau et les conditions solaires.
4. En utilisant le programme de maintenance préventive, le système d'irrigation sera conservé exempt de mauvaises herbes tout au long de la saison d'irrigation, empêchant ainsi les problèmes de livraison d'eau et la minimisation de la maintenance hors-saison créée par les mauvaises herbes aquatiques.

VI. APPLICATION À PARTIR DES CYLINDRES ET RÉSERVOIRS SUR PATINS DE GLISSEMENT

A. Mode D'Emploi

L'applicateur doit porter tout le matériel de protection personnel approprié comprenant un respirateur complet en installant ou en démontant l'équipement d'application. L'applicateur doit également assurer la disponibilité de l'eau de lavage fraîche, soit sous forme d'alimentation fixe ou portative, en cas d'urgence personnelle. L'applicateur devrait savoir les procédures complètement; révisez-les au besoin avant le travail. N'utilisez que l'équipement fourni par Baker Petrolite Corporation. Ouvrez prudemment toutes les soupapes, en vous assurant qu'elles ne comportent pas de fuites et que le matériel fonctionne adéquatement. L'équipement d'application devrait être inspecté avant et pendant chaque application pour s'assurer qu'il fonctionne correctement. Seulement l'azote de qualité industriel devrait être employé pour réduire au minimum la présence de l'oxygène. L'oxygène consommera lentement l'hydroquinone (stabilisateur) et laissera le MAGNACIDE H Herbicide susceptible à la polymérisation.

Lorsque l'équipement d'application est en place, et que le traitement est en cours, un applicateur devrait surveiller le traitement si les contenants ne sont pas sécurisés. Si les contenants sont sécurisés (par exemple, enceinte verrouillée), l'applicateur doit seulement vérifier le traitement périodiquement.

Maintenez des registres exacts de toutes les applications de MAGNACIDE H Herbicide, y compris:

1. Date
2. Heures de début et de fin de la durée d'application
3. Lieu
4. Débit du canal (m^3/s ou pi^3/s)
5. La température de l'eau
6. Taille de l'orifice et paramètres de la pression
7. Concentration en parties par million (ppm) de MAGNACIDE H Herbicide
8. Quantité de MAGNACIDE H Herbicide injectée
9. Toute information additionnelle requise par les autorités provinciales/fédérales

B. Directives d'Application

La section suivante fournit des instructions étape-par-étape pour l'installation, l'essai et l'arrêt de l'équipement d'application. Référez-vous aux Figure 1, Mise en Place De L'Application de MAGNACIDE H Herbicide et Figure 2, L'Ensemble d'application de MAGNACIDE H Herbicide.

1. Calculez la taille de l'orifice et les paramètres de la pression adéquate en utilisant les tableaux pertinents illustrés dans le Section V, Mode D'Emploi.
2. Installez la plaque de l'orifice dans l'assemblage de l'orifice (18). Assurez-vous que le filtre à tamis est propre et en place. Emballez les filets de l'assemblage de l'orifice dans deux couches de ruban de téflon afin d'assurer un bon scellage. Emballez les portions filetées (13) des assemblages d'azote (bleu) (A) et de MAGNACIDE H Herbicide (orange) (B) dans deux couches de ruban de téflon pour assurer un bon scellage.
3. Sécurisez le réservoir d'azote pour l'empêcher de tomber. Ne pas coucher le réservoir sur le côté. Connectez le régulateur d'azote (1) au cylindre d'azote. Connectez la ligne d'azote au té perpendiculaire (4).
Note: Il est nécessaire d'examiner l'intégrité du clapet de anti-retour d'azote et de la soupape d'excédent de débit à chaque fois qu'un nouveau cylindre d'azote est utilisé.
4. Pour vérifier la soupape d'excédent de débit: assurez que la valve du cylindre d'azote (F) est fermée et la poignée (G) de pression d'azote est fermée (dans le sens contraire des aiguilles d'une montre). Enlevez le clapet anti-retour et les attachements. La soupape d'excédent de débit devrait rester attachée au régulateur. Ouvrez la valve du cylindre d'azote. Commencez à ouvrir rapidement (dans le sens des aiguilles d'une montre) la poignée de pression du régulateur d'azote. La soupape d'excédent de débit (2) devrait déclencher pour empêcher l'écoulement libre de l'azote. Réparez ou remplacez les soupapes d'excédent de débit au besoin. Fermez la valve du cylindre d'azote (F) et la poignée de pression d'azote (G).
5. Pour vérifier l'intégrité du clapet anti-retour : réinsérez le clapet anti-retour (3) vers l'arrière (flèche se dirigeant vers le régulateur). Ouvrez la valve du cylindre d'azote (F). Tournez la poignée (G) de pression du régulateur d'azote dans le sens des aiguilles d'une montre à approximativement 10 psi. Écoutez et vérifiez avec le doigt pour voir si de l'azote s'échappe par le clapet anti-retour. Réparez ou remplacez le clapet anti-retour au besoin. Fermez la valve du cylindre d'azote (F) et la poignée de pression d'azote (G). Renversez le clapet anti-retour (flèche se dirigeant loin du cylindre), refixez avec du ruban adhésif et rassemblez le système du régulateur d'azote dans la configuration originale.
Note: Portez des gants un appareil respiratoire et ayez de l'eau fraîche à disposition avant de passer à l'étape 6.
6. Ouvrez le couvercle du récipient. Vérifiez les soupapes du récipient de MAGNACIDE H Herbicide, la soupape d'admission d'azote (bleu) (C) et la soupape d'évacuation de MAGNACIDE H Herbicide (orange) (D) pour assurer qu'ils sont en position fermée et sécuritaire (verrouillée). Vérifiez la soupape à bille de l'assemblage de purge de MAGNACIDE H Herbicide (bleu) (11) et la soupape de déchargement (bleu) (6) sur l'équipement d'application pour assurer qu'elles sont bien fermées.
7. Retirez les bouchons des soupapes d'admission d'azote (bleu) (C) et de MAGNACIDE H Herbicide (orange) (D). Retirez tout ruban de téflon qui pourrait être dans les soupapes d'azote ou de MAGNACIDE H Herbicide. Ce ruban pourrait restreindre le débit de MAGNACIDE H Herbicide et la vitesse d'application souhaitée pourrait ne pas être atteinte. Connectez l'assemblage d'azote (bleu) (A) à la soupape d'admission d'azote (bleu) (C) et l'assemblage de MAGNACIDE H Herbicide (orange) (B) à la soupape d'évacuation de MAGNACIDE H Herbicide (orange) (D).
8. Connectez la conduite d'injection de MAGNACIDE H Herbicide (21) à l'assemblage de MAGNACIDE H Herbicide à l'orifice de sortie. Un poids doit être attaché à l'extrémité de la conduite d'injection (21) pour assurer que la conduite reste submergée. Si possible, éviter l'enroulement de la conduite. Laissez tomber l'extrémité avec le poids de la conduite d'injection dans le canal à un endroit où le MAGNACIDE H Herbicide se mélangera bien. Si un endroit du canal pour un bon mélange n'est pas disponible, d'autres méthodes devraient être utilisées pour obtenir un mélange adéquat du produit dans l'eau, tel qu'une pompe à recirculation.
9. Connectez la ligne d'azote (5) et l'assemblage d'azote (bleu) (A) au récipient.

10. Pour effectuer un essai de pression du système d'application pour des fuites, ouvrez lentement la valve du cylindre d'azote (F). Ajustez le régulateur (G) sur 30 psi. Vérifiez pour des fuites de l'azote en utilisant une solution de savon. Resserrez les raccords au besoin.
11. Débranchez le tuyau d'azote à l'endroit du dispositif d'attache rapide (8) de l'azote (A). Rebranchez le dispositif d'attache rapide de l'azote (8) à la valve bleue de purge (9) sur l'assemblage orange du MAGNACIDE H Herbicide (B). Ouvrez la poignée sur la valve de purge (11). Vérifiez les fuites en utilisant une solution de savon. Resserrez les raccords au besoin. Fermez la soupape du cylindre d'azote (F) et ouvrez la soupape de purge (6) pour faire chuter la pression d'azote. Rebranchez le tuyau d'azote (5) à l'assemblage d'azote (A) (bleu) sur le récipient.
12. Ouvrez lentement la soupape d'admission d'azote bleue (C) sur le récipient. Lisez le manomètre du régulateur (7). Si la pression est supérieure aux paramètres de pression souhaités pour l'application (Étape 1), la pression excessive doit être purgée. Connectez la conduite d'injection de MAGNACIDE H Herbicide (21) à la soupape de purge (bleu) (6). Purgez la pression du récipient jusqu'à ce que la pression soit inférieure au niveau de la pression d'application souhaitée. Après avoir purgé la pression, la conduite peut être évacuée avec de l'azote en fermant la soupape d'admission d'azote bleue (C) du récipient, en ouvrant la soupape du réservoir d'azote (F) et en ouvrant la poignée de pression d'azote (7) pour 30 secondes. Fermez la soupape de purge (6) et retirez la conduite de MAGNACIDE H Herbicide (21). Reconnectez la conduite à l'assemblage de MAGNACIDE H Herbicide (orange) (B).
13. Ouvrez la soupape du réservoir d'azote (F) et réglez la pression (G) tel que calculé à l'Étape 1 sur le régulateur d'azote, en utilisant la poignée de pression du régulateur d'azote (G) au besoin. Vérifiez s'il y a des fuites.
14. Ouvrez lentement la soupape bleue (C) du cylindre d'azote. Le récipient sera pressurisé aux paramètres souhaités. Vérifiez s'il y a des fuites.
15. Ouvrez lentement la soupape orange du récipient de MAGNACIDE H Herbicide (D). Vous devriez observer le débit du MAGNACIDE H Herbicide à travers la conduite d'injection (21).
16. Vérifiez s'il y a des fuites dans l'assemblage orange (B) de MAGNACIDE H Herbicide et la conduite (21). Si une fuite est détectée, fermez la soupape d'évacuation orange (D) de MAGNACIDE H Herbicide. Si nécessaire, rincer avec de l'eau. Dans la plupart des cas, la fuite peut être réparée en serrant les connexions filetées de l'assemblage orange (B) de MAGNACIDE H Herbicide et de la conduite (21).
Remarque : L'assemblage orange de MAGNACIDE H Herbicide et la conduite d'injection pourraient devoir être démontées et refixées avec du ruban de téflon afin de réparer la fuite. Suivez les étapes 20-26 pour purger le MAGNACIDE H Herbicide de l'assemblage et de la conduite avant de démonter l'équipement d'injection. Réparez la fuite et suivez les étapes 8-16 des Directives d'Application. Rajustez la pression d'azote au niveau d'application souhaité tel que déterminé à l'Étape 1 des Directives d'Application.
17. Prenez note de l'heure de début de l'application.
18. Vérifiez de façon périodique l'équipement d'application de MAGNACIDE H Herbicide pour assurer que l'équipement fonctionne adéquatement.
19. Durant l'application, surveillez la pression du cylindre d'azote pour assurer que la pression ne baisse pas en dessous de 100 psi. Si la pression baisse en dessous de 100 psi, le clapet anti-retour 100 psi arrêtera l'écoulement d'azote du cylindre. Ce clapet ainsi que le clapet anti-retour 1 psi empêchera un refoulement des vapeurs du MAGNACIDE H Herbicide dans le cylindre d'azote.

C. Procédure de Fermeture

Remarque: Portez un appareil respiratoire et des gants, ayez de l'eau de lavage à disposition avant de passer à l'Étape 20.

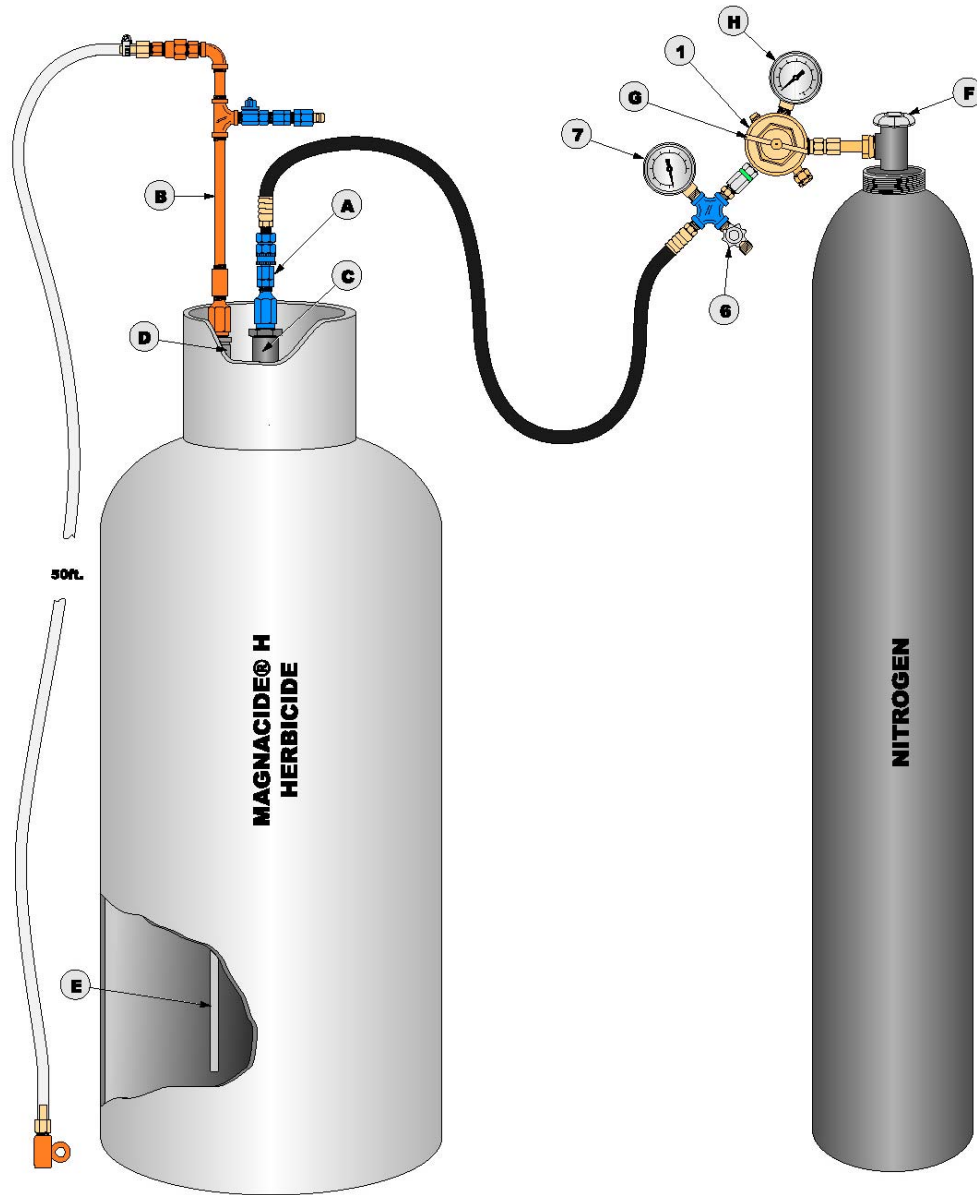
20. Fermez lentement la soupape d'évacuation (orange) du récipient de MAGNACIDE H Herbicide (D); notez l'heure de fin de l'application et déterminez la durée de l'application. et inscrire ces données dans le dossier d'application.

21. Fermer la soupape d'admission d'azote (bleue) (C) et sécurisez la poignée de la soupape.
22. Retirez la conduite d'azote de l'assemblage d'azote (bleu) (A).
23. Connectez le dispositif d'attache rapide femelle de la conduite d'azote (8) à la soupape de purge bleue (9) sur l'assemblage orange (B) de MAGNACIDE H Herbicide. En utilisant la poignée de pression du régulateur d'azote, augmentez la pression à 10 psi au-dessus de la pression d'application. Ouvrez la poignée sur la soupape de purge (11). L'azote s'écoulera à travers la conduite d'application et des bulles apparaîtront dans le canal. Laissez l'azote s'écouler pendant au moins 60 secondes pour vider tout le MAGNACIDE H Herbicide de la conduite d'injection. Vérifiez les enroulements pour toute signe de produit chimique résiduel.
24. Ouvrez et fermez la soupape d'évacuation (orange) (D) de MAGNACIDE H Herbicide plusieurs fois pour forcer le retrait de MAGNACIDE H Herbicide de l'assemblage chimique et de la soupape et de le retourner dans le contenant. Ouvrez et fermez la soupape de MAGNACIDE H Herbicide orange (D) de nombreuses fois pour forcer le retour de la totalité du MAGNACIDE H Herbicide de l'assemblage chimique et de la soupape dans le contenant.
25. Fermez la soupape d'évacuation (orange) (D) de MAGNACIDE H Herbicide et sécurisez le tout. Fermez la soupape de purge (11).
26. Retirez le dispositif d'attache rapide femelle de conduite d'azote (8) de la soupape de purge (9).
27. Fermez la soupape du réservoir d'azote (F).
28. Purgez la pression du régulateur d'azote à l'aide de la soupape de purge de pression (6) sur le régulateur.
29. Si le récipient de MAGNACIDE H Herbicide est vide, la pression dans le réservoir doit être ajustée pour le retour. Rattachez le tuyau d'azote (5) à l'assemblage d'azote (A) (bleu) sur le récipient. Lisez la pression du récipient de MAGNACIDE H Herbicide sur le manomètre de basse pression d'azote (7). Si la pression du récipient dépasse 10 psig, la surpression doit être déchargée. Connectez la conduite d'injection de MAGNACIDE H Herbicide (21) à la soupape de purge (bleue) (6). Purgez la pression du récipient jusqu'à 10-12 psi. Fermez la soupape d'admission d'azote (c) sur le récipient. Après avoir purgé, la conduite peut être purgée avec de l'azote, en ouvrant la soupape du cylindre d'azote (F), en ouvrant la poignée du régulateur de pression d'azote et en ouvrant la soupape de purge de pression (6) pendant 30 secondes. Fermez la soupape du cylindre d'azote (F). Faites chuter la pression d'azote en ouvrant la soupape de purge (6) (bleue). Détachez la conduite d'injection de MAGNACIDE H Herbicide. Verrouillez la soupape d'admission d'azote C sur le récipient de MAGNACIDE H Herbicide.
30. Déconnectez le régulateur (1) du réservoir d'azote. Emballez le régulateur dans une couverture protectrice pour prévenir les dommages.
31. Remplacez le couvercle de la tige de manœuvre de la soupape du réservoir d'azote s'il y a lieu.
32. Retirez l'assemblage d'azote (bleue) (A) de la soupape du récipient, placez dans de l'eau de lavage et installez une clef de soupape.
33. Déconnectez le tuyau d'injection (21) de l'assemblage (orange) (B) de MAGNACIDE H Herbicide s'il est toujours attaché.
34. Déconnectez l'assemblage orange (B) de MAGNACIDE H Herbicide de la soupape du cylindre (D), placez dans de l'eau de lavage, puis installez une clef de soupape.
35. Sécurisez le couvercle du récipient.
36. Enlevez le respirateur et les gants.
37. Laver à l'eau fraîche les assemblages et les conduites d'application pour enlever toute trace de MAGNACIDE H Herbicide et pour prévenir exposition accidentelle aux vapeurs d'acroléine. Démontez l'assemblage de MAGNACIDE H Herbicide (B). Enlevez le ruban de Teflon, lavez le filtre et la plaque de l'orifice.
38. Entreposez tout l'équipement de façon appropriée. Entreposez tout équipement de protection personnelle séparément de l'équipement d'application afin d'éviter la contamination.

**VII. INDEX DE MISE EN PLACE DE L'APPLICATION DE MAGNACIDE H HERBICIDE
(pour l'usage avec la Figure 1. Mise en Place De L'Application de MAGNACIDE H Herbicide)**

- A. Assemblage d'azote (bleu)
 - B. Assemblage de MAGNACIDE H Herbicide (orange)
 - C. Soupape d'admission d'azote du cylindre de MAGNACIDE H Herbicide
 - D. Soupape d'évacuation de MAGNACIDE H Herbicide du cylindre de MAGNACIDE H Herbicide
 - E. Tube plongeur de MAGNACIDE H Herbicide (livre le produit chimique du bas du cylindre vers l'Assemblage B)
 - F. Soupape du réservoir d'azote
 - G. Levier de pression du régulateur d'azote
 - H. Manomètre à haute pression (psi) du réservoir d'azote
-
- 1. Régulateur d'azote à haute pression
 - 6. Soupape de purge d'azote (bleu)
 - 7. Manomètre à basse pression d'azote

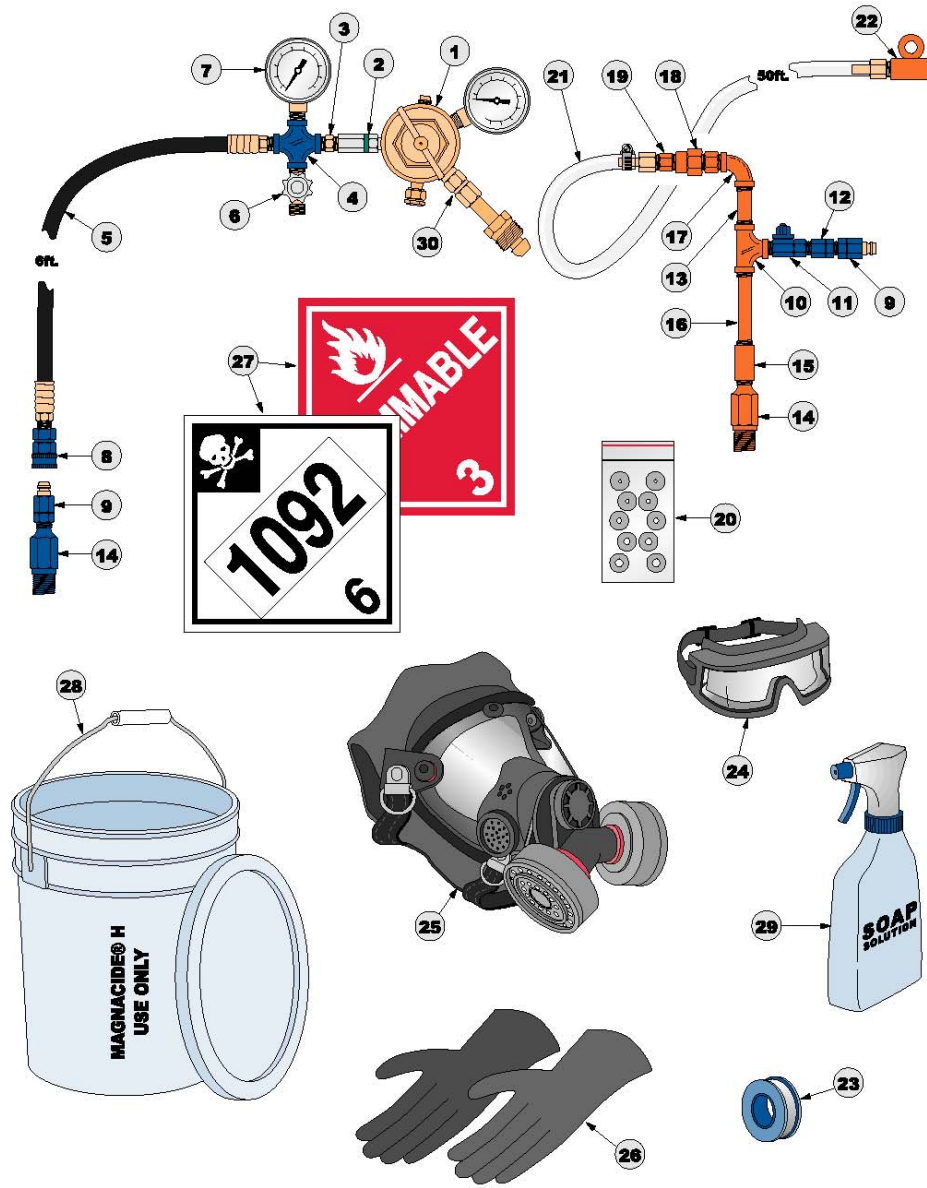
Figure 1. Mise en Place De L'Application de MAGNACIDE H Herbicide



**VIII. INDEX DE L'ENSEMBLE D'APPLICATION DE MAGNACIDE H HERBICIDE
(pour l'usage avec la Figure 2. Ensemble D'Application de MAGNACIDE H Herbicide)**

1. Régulateur d'azote avec manomètre à haute pression
2. Soupape d'excédent de débit
3. Clapet anti-retour
4. Raccord en Té
5. Conduite d'azote
6. Soupape de purge de pression
7. Manomètre à basse pression d'azote
8. Dispositif d'attache rapide femelle de la conduite d'azote
- 9,14. Assemblage d'azote (A)
- 9-19. Assemblage de MAGNACIDE H Herbicide
- 18-19. Assemblage de l'orifice avec filtre à tamis
20. Ensemble de plaques d'orifice
21. Conduite d'injection de MAGNACIDE H Herbicide de 15,2 mètre (50 pieds)
22. Extrémité de conduite pour l'attache d'un poids
23. Ruban téflon
24. Lunettes antiéclaboussures
25. Masque respiratoire
26. Gants de butylcaoutchouc
27. Placards (Total de 8 – 1 092 et inflammables)
28. Seau de plastique de 22.7 litres (6 gallons) avec couvercle
29. Solution savonneuse

Figure 2. Ensemble D'Application de MAGNACIDE H Herbicide



X. TRANSPORT DES CONTENANTS DE MAGNACIDE H HERBICIDE

1. Le véhicule de transport doit être placardé lors du transport de contenants pleins, partiellement pleins ou vides. Les placards de danger requis sont Risque D'Inhalation 1092 (6) et Liquide Inflammable (3), disponibles et en vente chez Baker Petrolite Corporation. Les quatre côtés du véhicule de transport doivent être placardés. Chacun des quatre côtés du véhicule de transport doit avoir des plaquettes montrées, avec les placards 1092 (risque primaire) en position gauche ou supérieure
2. Le chauffeur doit transporter les papiers d'expédition adéquats en tout temps, y compris : le connaissance correctement énoncé fourni par Baker Petrolite Corporation ou un service des marchandises commercial, signlétique du MAGNACIDE H Herbicide, ainsi que les mesures à prendre en cas d'urgence de Chemtrec/Canutec (fournies avec le connaissance).
3. Le connaissance devrait être corrigé suivant des applications pour indiquer seulement le poids restant dans le contenant.
4. Le connaissance pour le transport des contenants vides est disponible auprès de votre représentant technique des ventes ou du siège social de Baker Petrolite.
5. Les critères des permis de conduire spéciaux sont en vigueur pour le transport de matières dangereuses. Pour de plus amples détails à ce propos, contactez le Département des véhicules à moteur de votre province ou territoire.

XI. RETOUR DES CONTENANTS DE MAGNACIDE H HERBICIDE VIDES

Les contenants vides doivent être retournés, port dû, au :

**Taft Manufacturing Company
19815 South Lake Road
Taft, California 93268 USA**

Veillez prendre note : qu'aucun contenant partiellement utilisé ne doit être retourné à Baker Petrolite Corporation sans notification préalable. Pour les renseignements concernant le retour de contenants partiellement utilisés, veuillez contacter :

**Taft Manufacturing Company
19815 South Lake Road
Taft, California 93268 USA
Telephone: +1 (661) 763-7103**

Normalement, aucun crédit ne sera émis pour les produits inutilisés retourné sous forme de cylindres ou réservoirs à patin ouverts.

A. Préparation des Contenants Vides Pour Expédition

1. Faire chuter la pression du contenant entre 10 -12 psig. Ceci est habituellement accompli en aérant le système d'irrigation pendant le traitement.
2. Remplacez les bouchons dans les soupapes d'admission et d'évacuation, puis serrez fermement.
3. Attachez le levier des soupapes de façon sécuritaire.
4. Fermez le couvercle et sécurisez avec un câble ou un loquet.
5. Les contenants devraient être transportés à l'endroit. Indiquez au transporteur d'attacher les contenants au sol afin de prévenir leur renversement pendant le transport.

Il existe des critères spéciaux pour les papiers d'expédition de contenants vides qui contenaient des matières dangereuses. Des connaissances adéquatement énoncés sont disponibles auprès de votre représentant technique des ventes ou du bureau de Baker Petrolite Corp., Bakersfield, CA. Les camions transportant des contenants vides doivent être placardés. Il en va de la responsabilité de l'expéditeur de procurer les placards de danger nécessaires.

ANNEXE A: RAMENER LE POTENTIEL À L'EXPOSITION DE FAUNE

Sur une base aiguë d'exposition, l'herbicide de MAGNACIDE H est très fortement toxique aux poissons d'eau douce et invertébrés, d'invertébrés d'estuaire/marins, et est fortement toxique pour les poissons de mer d'estuaire/. L'exposition chronique à l'herbicide MAGNACIDE H a comme conséquence la croissance et la survie réduite des poissons et la survie réduite des invertébrés aquatiques. L'herbicide MAGNACIDE H tuera des poissons à des niveaux sensiblement inférieurs que ceux exigés pour traiter les mauvaises herbes aquatiques.

Il est impératif que vous réduisiez au minimum l'impact potentiel sur les organismes aquatiques non-ciblés. Quelques exemples pour réduire le risque potentiel sont:

- Éliminez l'entrée des poissons aux canaux avec des écrans de poissons ou d'autres barrières
- Ne laissez pas les poissons morts retourner dans des fleuves ou d'autres plans d'eau naturels
- Limitez la contamination possible des eaux naturelles de poissons par le dégagement potentiel de l'eau acroléine-traitée dans le canal, par l'adhérence à l'énoncé suivant de l'étiquette :

«L' eau traitée avec l'herbicide MAGNACIDE H doit être employée pour l'irrigation des champs, de la récolte, des jachères ou du pâturage, où l'eau traitée reste dans le champ OU doit être tenue pendant 6 jours avant d'être déchargée dans les eaux comportant des poissons ou bien où l'eau s'écoulera. »

et utilisez les exemples suivants pour assurer la dégradation de produit avant le dégagement :

- Irriguez l'eau traitée directement sur des récoltes,
- Tenez l'eau traitée dans le canal, *ou*

Recyclez l'eau traitée par le système d'irrigation (si le système est ainsi conçu)

ANNEXE B: MAGNACIDE H Herbicide MONITEUR

Le moniteur MAGNACIDE H Herbicide est un colorimètre à main conçu pour la détermination facile et rapide de la concentration d'herbicide MAGNACIDE H Herbicide dans les eaux d'irrigation. La taille compacte de l'appareil, ainsi que les procédures d'opération aisées en font un outil pratique pour la mesure des niveaux de MAGNACIDE H Herbicide dans les canaux d'irrigation les plus éloignés.

Un simple essai détermine les parties par million (ppm) de produit chimique présent dans les eaux traitées avec une exactitude de 0,1 ppm. Le moniteur mesure la concentration de MAGNACIDE H Herbicide à l'intérieur d'une plage de 0,1 à 5,0 ppm et avec dilution, surveille aussi les niveaux supérieurs à 5,0 ppm. Les résultats d'essai sont lus directement sur l'échelle du moniteur, éliminant ainsi les besoins de calculs complexes.

Le moniteur MAGNACIDE H Herbicide est livré dans un ensemble contenant tout l'équipement nécessaire pour mener les essais. Pour de plus amples informations à propos du moniteur MAGNACIDE H Herbicide, veuillez contacter votre représentant technique des ventes de Baker Petrolite.

ANNEXE C: ÉQUIVALENCES DE MESURES D'EAU

Débit d'évacuation ou d'écoulement	Le volume d'eau qui passe par une section de référence particulière dans une unité de temps. Habituellement désigné en pieds cubiques par seconde ou en pouces.
1 pi ³ /s	1 pied cube par seconde, (profondeur moyenne (pi) X profondeur moyenne (pi) X vitesse linéaire (pi/s)).
Pouce d'eau	La quantité d'eau qui s'écoulera à travers d'un orifice, un pouce carré en dessous d'une tête déclarée qui varie de 4 à 6 1/2 pouces selon les différentes localités.
Acre par pied	Une unité de volume communément utilisée définie comme la quantité d'eau requise pour couvrir une acre de terre à une profondeur d'un pied ou 43 560 pieds cubes.
1 pi ³ /s	450 gallons par minute.
1 pi ³ /s	50 pouces en Idaho, au Kansas, Nebraska, Nouveau-Mexique, Dakota du Nord, Dakota du Sud, en Californie du Nord, à Washington et à Utah.
1 pi ³ /s	40 pouces en Arizona, en Californie du Sud, au Montana et au Oregon.
1 pi ³ /s	38,4 pouces au Colorado.
1 pi ³ /s en 1 heure	1 acre-pouce.
1 pi ³ /s en 12 heures	1 acre-pied.
1 pi ³ d'eau à 25° C	62,2 lb, 7,48 gallons.
1 gallon d'eau	8,34 lb.
1 acre par pied d'eau	2,7 millions de lb.
2.7 lb de produit/acre par pied	1 ppm de MAGNACIDE H Herbicide
1 lb de produit/million de gallons	0,12 ppm de MAGNACIDE H Herbicide
1 acre	43 560 pi ² , 1/640 mille ²
1 mille	5 280 pieds, 1 760 verges.
1 kilomètre	0,62 milles.
1 pouce	2,54 cm = 25,4 mm.
1 once	28,35 grammes.
1 gramme	0,0353 onces.
1 lb	453,59 grammes.
1 once fluide	29,57 ml.
1 pinte	473,2 ml.
1 gallon (États-Unis)	0,823 gallon (britannique).
1 mph	88 pi/min. = 1,5 pi/s.
m ³	264,2 gallons
1.6 kilomètres	1 mille
1 m ³ /sec	35,3 pi ³ /s
1 hectare	2,47 acres
3.79 litres	1 gallon
2.2046 lbs.	1 kilogramme
2.2 mega liters/day	1 pied cube par seconde par heures